



CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE

Document de travail No. 9
(Ex-Document Technique No. 9)

ANALYSE DES VARIABLES SOCIO- CULTURELLES ET DE L'AJUSTEMENT EN CÔTE D'IVOIRE

par

Winifred Weekes-Vagliani

Realisé dans le cadre du programme de recherche:
Programme d'ajustement et croissance dans l'équité



TABLE DES MATIERES

Résumé	7
Préface	9
Introduction	11
I. Stratégie de développement, éducation : analyse différenciée hommes/femmes	14
II. Pauvreté, âge, rôles et fonctions des hommes et des femmes et la structure familiale	18
III. Les occupations et l'organisation sociale du travail dans les cinq zones de l'enquête	27
Conclusion	31
Notes et références	38
Annexes et tableaux	41

RESUME

Ce texte examine, en se référant à des données empiriques, la façon dont les femmes et les enfants ont été affectés par la récession et l'ajustement structurel. L'analyse attentive de l'impact sur les femmes (comparées aux hommes) dans les pays en voie de développement est encore embryonnaire. Pour faciliter la compréhension des données de l'enquête permanente effectuée en 1985 en Côte d'Ivoire, on s'est aussi référé aux études sociologiques et anthropologiques existantes. Ces études nous informent sur les structures socio-culturelles, les échanges économiques entre hommes et femmes au sein du ménage, la division du travail pour certaines tâches et types d'emploi (et sur différentes cultures : d'exportations ou vivrières, pour les zones rurales) et la façon dont sont utilisées différentes sources de revenus et par qui. Le point essentiel est que les programmes d'ajustement et autres puissent fournir des opportunités réelles et stimuler certains comportements, pour les hommes ou pour les femmes, qui seront basés sur une connaissance de la complémentarité socio-économique traditionnelle des populations concernées. En effet, notre analyse a mis en évidence la persistance de certaines tendances et comportements mentionnés dans divers ouvrages, alors que les résultats ont montré également que certains schémas de comportement ont changé. Dans une période de récession économique, il est nécessaire de considérer quelle serait l'utilisation la plus efficace des ressources humaines et matérielles.

SUMMARY

This paper responds to the need to examine with empirical data the way in which women and children have been affected by recession and structural adjustment. A careful analysis of the impact on women (as compared to men) in developing countries has not been undertaken before with this kind of data. To facilitate our understanding of the Ivorian household survey data, we also used existing sociological and anthropological studies. These studies formed the basis of our interpretation of socio-cultural structures, economic exchanges between men and women within the household, the sexual division of labour for certain tasks and types of employment (and on different crops: export/food production for the rural areas) and the way in which different sources of income are allocated to given expenditures and by whom. The essential point is that adjustment and other programmes can provide realistic opportunities and incentives for productive activities for men and women which are based on knowledge of the traditional socio-economic complementarity of the populations concerned. In fact, some of the findings confirmed the persistence of trends and behaviour mentioned in the literature while others contradicted the reported patterns. In a period of recession it is necessary to consider what would be the most efficient use of human and other resources.

PREFACE

En janvier 1987, le Centre de développement a entrepris sous la Direction de Christian Morisson des recherches sur le thème : "Programmes d'ajustement et croissance équitable" ; huit études de cas sont en cours. Des éléments du présent document seront inclus dans une prochaine étude de cas de la Côte d'Ivoire qui sera publiée dans une étude à venir du Centre de développement.

Le but de cette étude est double : d'une part identifier et décrire l'impact des programmes d'ajustement sur l'enseignement, le secteur informel de l'emploi, l'agriculture et la discrimination entre les sexes et d'autre part utiliser les données de l'enquête permanente auprès des ménages de la Côte d'Ivoire pour obtenir des informations empiriques sur ces relations dans un contexte spécifique.

L'approche retenue se fonde sur le programme de travail actuel du Centre de développement et sur les travaux qui se font dans d'autres secteurs de l'OCDE. Le présent document s'appuie en effet sur les travaux relatifs au secteur informel repris au Centre et sur les travaux du Groupe d'experts du CAD sur la participation des femmes au développement. En particulier, il fait partie de l'une des huit études de cas entreprises, qui se servent d'un cadre analytique multisectoriel pour analyser l'expérience économique des pays et fournir des données empiriques sur les conséquences de la crise économique et de la politique d'ajustement structurel. Nous nous sommes également servis d'études anthropologiques et sociologiques existantes pour mieux comprendre les données restructurées sur les ménages.

Cette combinaison des ouvrages existants et des données récentes d'enquêtes auprès des ménages éclaire certains problèmes ; ils offrent de nouveaux aperçus et indiquent les nouveaux champs à couvrir.

Les travaux qui se poursuivent par ailleurs au sein de la Communauté du développement, et notamment à la Banque mondiale, et dans d'autres organisations internationales et organismes de recherche, indiquent que notre analyse, différenciée selon le sexe, de ces données concernant les ménages se situe à la pointe d'une question qui se fait jour en ce moment.

Louis Emmerij
Président du Centre de Développement de l'OCDE
Janvier 1990

ANALYSE DES VARIABLES SOCIO-CULTURELLES ET DE L'AJUSTEMENT EN COTE D'IVOIRE

INTRODUCTION

Ce texte présente la situation des sous-groupes selon trois critères : le niveau économique de trois groupes : les pauvres, les moyens et les riches, le sexe des répondants, la structure familiale dans le ménage et l'âge du chef de ménage et celui de son épouse. L'enquête permanente pour l'année 1985 a été restructurée permettant une étude de la situation des femmes (niveau d'éducation, type d'occupation, etc.), comparée à celle des hommes. L'analyse de ces variables a été faite séparément pour les trois zones rurales, les autres villes et la ville d'Abidjan. Les données pour chaque région seront comparées entre elles et avec d'autres informations pour voir quelles différences persistent ou évoluent depuis l'ajustement structurel commencé en 1981.

L'ajustement dans les années 80 a été un sujet purement économique ; les études sur le sujet ne mentionnent pas les caractéristiques démographiques des gens impliqués, en termes d'âge et de sexe liés à leurs conditions de vie.

Il est également nécessaire de mieux comprendre la logique existant pour l'allocation des ressources humaines au sein du ménage.

Les objectifs des politiques et programmes doivent être conçus en fonction des différents rôles et travaux des hommes et des femmes. Une analyse qui ne prendrait pas en compte l'impact différent sur les hommes et sur les femmes ne ferait qu'aborder les problèmes à résoudre.

Cependant, une distinction devrait également être faite entre les tendances lourdes de l'économie, c'est-à-dire les "résultats" de la stratégie du développement avant l'ajustement et les conséquences d'un programme d'ajustement. En effet, si on ne connaît pas le contexte historique concernant les sous-groupes identifiés, il est impossible de mesurer l'impact d'ajustement sur ces groupes. En outre, les objectifs de développement peuvent être en contradiction avec les buts du programme d'ajustement à l'égard de certains groupes socio-économiques.

Certaines hypothèses, basées sur les études existantes, peuvent être formulées. Une hypothèse générale, qui est également pertinente pour d'autres aspects du problème, est que les efforts de développement qui ne sont pas conçus pour corriger les inégalités entre certains groupes, ont une tendance à renforcer celles qui existent déjà. On verra plus loin comment ce renforcement peut avoir lieu. Les effets de ces programmes sur les groupes identifiés ne sont pas toujours repérables, cependant l'identification de ces groupes est utile parce qu'elle souligne une dimension de la pauvreté qui, autrement, serait peut-être oubliée. En outre, cette identification peut suggérer certaines mesures utiles à l'amélioration des conditions de vie de ces groupes.

Le premier pas nécessaire pour décrire les liens entre l'ajustement et les femmes (comparées aux hommes) est de formuler les questions de politique ayant un rapport avec certains processus mis en place par les programmes d'ajustement et de rechercher les différents effets sur les hommes et les femmes. Il est possible que les objectifs concernant l'ajustement structurel soient contradictoires en ce qui concerne le gagnant et le perdant. Par exemple, le soutien du Gouvernement aux producteurs des cultures de rente peut avoir des effets négatifs sur les femmes qui pourraient être ainsi privées des terres pour les cultures vivrières.

En outre, un examen des études existantes montre que les femmes subissent une discrimination concernant l'accès à l'éducation : selon ces études, si la famille doit faire un choix pour l'éducation des garçons ou celle des filles, ce sont les garçons qui seront choisis (1).

Dans l'analyse de l'enquête permanente, nous avons utilisé les données pour confirmer ou invalider nos hypothèses à l'égard de la discrimination contre les femmes ou les filles, dans l'éducation, le type d'emploi (formel ou informel) et pour voir si certains schémas de comportement traditionnels de solidarité envers les membres de la famille ou ethnies persistent dans une période de difficulté économique.

Nous tentons par ailleurs de faire une distinction entre les tendances lourdes de l'économie et l'impact des programmes d'ajustement en analysant les données sur l'éducation par tranche d'âge, par sexe et par niveau économique dans chaque région.

Les comparaisons présentées entre les différentes régions mettront également l'accent sur les problèmes de l'agriculture et le développement rural. Cette démarche correspond à la nécessité d'examiner les résultats des réformes agricoles et d'autres politiques qui affectent spécialement les zones rurales ; ces réformes font partie intégrale des programmes d'ajustement. Les raisons de cette concentration sur les zones rurales sont les suivantes :

- certaines mesures d'ajustement en Côte d'Ivoire visent un redressement des termes de l'échange entre les zones rurales et urbaines. Ces mesures privilégient une allocation des ressources dans le secteur agricole en faveur des activités avec un avantage comparatif plus grand ;
- les femmes ont des rôles importants à jouer, soit dans la production des cultures pour l'exportation, soit dans la production vivrière ;
- il y a une augmentation des femmes chefs de ménage dans les zones de production vivrière et cela est dû à la migration des hommes vers les plantations et vers les villes ;
- les femmes dans les zones rurales peuvent réagir différemment (que les hommes) aux opportunités et stimulations données par le gouvernement. Elles peuvent avoir par exemple différentes attitudes à l'égard de la maximalisation des revenus, la façon d'éviter les risques, d'assurer la sécurité alimentaire ou faire face à des charges de travail (saisonnier ou autre) d'une manière particulière.

Il est également souhaitable de considérer séparément les hommes et les femmes dans l'analyse de l'impact sur la pauvreté que ces programmes ont sur certains groupes.

Lele (2) ainsi que d'autres chercheurs ont observé qu'un nombre assez élevé de projets de développement agricoles, qui visent à une augmentation de la productivité, ont échoué car trop peu d'attention a été donnée aux schémas du comportement socio-culturel d'accès et de contrôle des ressources dans lesquelles le sexe des acteurs était une variable-clé. Par exemple, le développement du coton dans

le nord de la Côte d'Ivoire a eu comme conséquence le développement d'un groupe de paysans innovateurs technologiquement et ayant un comportement commercial moderne. Ce groupe est encouragé par la CIDT (Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile) et les donateurs étrangers d'aide, telles que la Banque mondiale et la Caisse Centrale de Coopération Economique (3). Par contre, ce qui s'est passé pour les revenus des femmes, c'est-à-dire les paysannes cultivant le coton d'une façon traditionnelle, n'a pas été mentionné dans le rapport sur ce projet.

Cependant, le Gouvernement est conscient de ce type de problème et, après réflexion, la deuxième phase d'un projet de développement dans le Nord-Est a rectifié les incohérences de la première phase et les femmes sont alors devenues propriétaires de la terre pour les cultures vivrières début 1986 (4). Si l'on veut sensibiliser les femmes aux politiques agricoles, il faut avoir une compréhension fondée sur une connaissance de l'organisation sociale de la production et la commercialisation des produits. Ce rapport, basé sur les connaissances acquises des études existantes et une analyse de l'enquête permanente de l'année 1985, va tenter de montrer les conditions de vie des hommes et des femmes dans les trois zones rurales, à Abidjan et dans les autres villes.

Les problèmes inhérents au développement rural ne sont pas spécifiques des questions concernant les femmes et le développement car la participation et l'accès aux ressources sont importants tant aux hommes qu'aux femmes et relèvent d'un intérêt sociologique plus large. Cependant, une analyse qui différencie les sexes accroît la perception des chercheurs et peut fournir une évaluation du degré de convergence des activités productives des hommes et des femmes ou de leur rapport avec les objectifs énoncés dans les politiques et projets.

Les politiques qui visent une diminution de la pauvreté et un développement rural amélioré doivent inclure des interventions sur des groupes-cibles, composés non seulement de femmes mais également de paysans pauvres vivant certaines situations spécifiques. Cela ne veut pas dire que les intérêts ou le bien-être des femmes seront isolés de celui des hommes. Cela veut dire dépasser le mythe d'un ménage intégré d'intérêts complètement communs et reconnaître les besoins et les rôles divergents et communs des hommes et des femmes.

La division sexuelle de la gestion des cultures a des implications pour les politiques à mettre en vigueur. En Côte d'Ivoire (et ailleurs), les paysans ont évidemment un objectif pour la consommation alimentaire du ménage, qui fait partie de leur stratégie productive en général et les femmes plus que les hommes voudraient garder cette option, parce que les revenus en monnaie attribués aux hommes peuvent être utilisés ailleurs, au détriment de la nutrition familiale. En outre, les femmes transforment les aliments en nourriture et la possibilité de gérer cette transformation augmente la valeur des produits et les revenus des femmes par la vente des surplus.

Après la présentation des données sur l'éducation, les données sur la structure familiale seront étudiées afin de voir comment les variables concernant la famille/ménage sont affectées. Ensuite, les données de l'enquête sur les occupations et l'organisation sociale de la production seront analysées. Enfin, les conclusions résumeront les résultats et soulèveront des questions pour les politiques à suivre.

I. Stratégie de développement, éducation : analyse différenciée hommes/femmes

1. Bref historique de l'accès à l'éducation en Côte d'Ivoire

Une revue des réformes du système éducatif mis en place après l'Indépendance, en 1960, indique que les efforts de la Côte d'Ivoire pour promouvoir l'éducation sont parmi les plus importants en Afrique (5). Un des objectifs a été l'éducation primaire universelle pour le groupe d'âge 6-11 ans, en 1986. Les écoles publiques sont gratuites et des mesures ont été prises pour augmenter le nombre de filles scolarisées (6).

Après l'Indépendance, les trois buts majeurs de la politique d'éducation en Côte d'Ivoire étaient de nature sociale, politique et économique. L'intégration de plus de 60 groupes ethniques présents en Côte d'Ivoire est devenue une des priorités du système éducatif. L'éducation a également été perçue par les leaders nationaux comme un moyen efficace d'assurer la justice sociale (7). Le développement économique devait être renforcé par le système éducatif.

La structure actuelle de l'éducation en Côte d'Ivoire est le résultat de la mise en oeuvre de ces réformes initiales. L'éducation et les systèmes d'examen sont modelés sur le système français (8) et tentent de donner l'accès à l'éducation aux plus défavorisés. Cependant, les autorités ivoiriennes continuent leurs efforts afin de mieux adapter l'éducation et les systèmes de formation aux besoins du marché de l'emploi du pays et aux valeurs socio-culturelles locales.

Pour mieux cerner le contexte historique du développement de l'éducation en Côte d'Ivoire, nous nous référons à une étude effectuée en 1966 par Clignet et Foster (9). Elle a été unique, en examinant les schémas de recrutement selon le sexe, l'âge, le groupe ethnique et l'environnement socio-économique et culturel.

A cette époque, la population féminine fréquentant l'école secondaire était pour la plupart composée de filles de familles aisées urbaines. Néanmoins, ces filles étaient dans les écoles secondaires d'un statut inférieur ou dispensant un enseignement technique. Elles se préparaient à un travail de bureau ou de ménage, leur nombre était plus réduit dans les branches académiques et au niveau supérieur.

En revanche, l'appartenance ethnique, religieuse ou socio-économique n'était pas clairement en rapport avec les différentes branches de l'éducation. Cependant, les schémas de l'inégalité géographique étaient très marqués en Côte d'Ivoire à cette époque. Par exemple, un enfant Senoufo du Nord avait moins de chance qu'un Agni du Sud de fréquenter le niveau secondaire.

Malheureusement, une étude comparable à celle de Clignet et Foster n'existe pas pour chaque décennie. Cependant, Marie Eliou (10), dans une étude sur l'éducation et la promotion des femmes dans trois pays francophones africains, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, a trouvé en 1973 les mêmes schémas que ceux indiqués par Clignet et Foster : les écoles étaient plus accessibles aux habitants urbains qu'aux ruraux et les filles qui fréquentaient une école secondaire vivaient pour la plupart près d'une grande ville.

Une étude de la Banque mondiale (1969-1973) a rapporté les mêmes disparités régionales mentionnées plus haut. Les zones de forêt et de plantations avaient plus d'enfants scolarisés que la région du Nord. Par ailleurs, la Banque mondiale en 1987 (11) indique que la crise qui a commencé dans les années 1980/81 a révélé les faiblesses du système éducatif.

2. Education selon les générations et le niveau économique sur la base de l'enquête effectuée en 1985

Le groupe d'âge 25-29 ans, en 1985, est né entre 1956 et 1960 et a atteint l'âge scolaire dans les premières années après l'Indépendance. On pourrait donc s'attendre à rencontrer à Abidjan et dans les autres villes une grande proportion d'hommes et de femmes ayant moins de 30 ans en possession, au moins, du certificat d'études primaires. Une analyse transversale par groupe d'âge et niveau d'éducation nous montrera "les résultats" de cette politique d'éducation jusqu'à 1985, alors que la proportion de garçons et de filles d'âge scolaire (6 à 21 ans) à l'école par niveau économique répondra aux questions sur la discrimination entre sexes durant la récession ou la période d'ajustement, jusqu'en 1985.

Pour pouvoir cerner la question des générations par rapport à l'Indépendance, nous avons utilisé les données sur le chef de ménage (homme ou femme) et leur conjoint qui sont considérés comme répondants dans l'enquête. L'information sur les "autres" membres du ménage qui étaient dans les mêmes groupes d'âge nous a également éclairé pour la compréhension du rapport entre l'âge et l'éducation.

Tout d'abord, les comparaisons étaient faites entre l'âge et le niveau d'éducation des répondants et des autres membres. Après, nous avons identifié les niveaux d'éducation atteints par groupe économique des répondants seulement. Ensuite, a été examinée la scolarisation des garçons et des filles en âge scolaire dans tous les ménages par niveau économique pour voir s'il existe une discrimination par sexe, niveau économique et région en 1985. Le nombre d'enfants d'âge scolaire des deux sexes par niveau économique était également recensé pour mieux comprendre la nature des différents comportements selon le groupe économique considéré.

i) Age et niveau d'éducation à Abidjan et autres villes

Nous avons examiné les données sur l'éducation fournissant un certain nombre d'hypothèses sur les différences entre : i) les générations, ii) les pauvres et les plus aisés, iii) les hommes et les femmes de la même génération, iv) les femmes mariées et célibataires, etc ... Nous avons cherché également à distinguer entre les effets dûs aux tendances lourdes de l'économie (ou stratégie de développement de l'éducation après l'Indépendance) ou dûs aux programmes d'ajustement.

La première hypothèse concernant *les générations* est qu'il y aurait une plus grande proportion de diplômés parmi les jeunes (ceux qui ont moins de trente ans) que parmi les gens âgés.

Cette hypothèse est confirmée pour les hommes chef de famille à Abidjan, mais pas dans les autres villes. En effet, il y a une différence statistiquement significative (12) entre les groupes d'âge 20-34 ans et ceux qui ont de 35 à 40 ans ou plus : 75 à 80 pour cent des jeunes ont atteint le CEPE, le BEPC, le BAC ou la licence, comparés à seulement 66 pour cent des chefs qui ont 35-39 ans et 36 pour cent de ceux qui ont 40 ans et plus (voir tableau 1, annexe 3).

Le corollaire de cette hypothèse est que le nombre de jeunes entre 20 et 24 ans ayant le niveau secondaire aurait diminué. Ce phénomène aurait été dû aux effets négatifs de l'ajustement qui a restreint le budget d'éducation pour le niveau secondaire et universitaire.

Mais les chefs de ménage masculins à Abidjan ne montrent pas de grandes différences par groupe d'âge (25 à 39 ans) en ce qui concerne la proportion de ceux qui ont atteint le niveau secondaire : 42 pour cent, 38 pour cent et 34 pour cent

respectivement. Cependant, seulement 20 pour cent de ceux qui ont entre 20 et 24 ans ont un diplôme secondaire. C'est peut-être une indication que la récession et les mesures d'ajustement affectant l'éducation ont eu un effet négatif sur ce groupe qui aurait commencé le 2ème cycle du niveau secondaire en 1981.

D'autre part, seulement 17 pour cent des hommes, chefs de ménage de plus de 40 ans, ont un diplôme du niveau secondaire. Ceci est attribué au fait qu'ils sont trop âgés pour avoir bénéficié du développement de l'éducation secondaire après l'Indépendance.

Dans les autres villes, la proportion des hommes chefs de famille qui ont le BAC est presque la même pour chaque groupe d'âge jusqu'à l'âge de 34 ans, ensuite la proportion tombe de la manière suivante : 40 pour cent des plus jeunes, à 25 pour cent de ceux qui ont de 35 à 39 ans, mais seulement à moins de 10 pour cent pour ceux qui ont 40 ans et plus.

Le schéma attendu selon l'âge pour les épouses du chef à Abidjan et les autres villes n'existe pas. A Abidjan, une proportion plus grande des épouses de 30 à 39 ans a atteint le niveau secondaire comparées à celles qui ont entre 20 et 29 ans. Peut-être que le même phénomène de régression de la scolarisation a touché les jeunes femmes autant que les hommes.

Dans les autres villes, seulement le groupe d'âge 25-29 ans se distingue ici : 14 pour cent ont le BAC contre 1 à 4 pour cent pour les autres groupes d'âge.

ii) Facteurs économiques et éducation

Le facteur économique peut expliquer le manque de corrélation entre niveau d'éducation et groupe d'âge pour tous. Malgré les efforts du Gouvernement après l'Indépendance, tous les jeunes n'ont pas eu accès à l'éducation pour des raisons économiques. Une analyse du niveau d'éducation par groupe économique a donné le résultat attendu à Abidjan et les autres villes pour toutes les catégories examinées : hommes et femmes chefs de ménage et les épouses du chef. Il y a une progression linéaire : par exemple à Abidjan, 42 pour cent des riches comparés à 15 pour cent des pauvres et 17 pour cent des moyens avaient atteint le BAC ou niveau secondaire. Dans les autres villes, l'écart entre riches et les deux autres groupes (pauvres et moyens) était même plus net : deux tiers des riches avaient le BAC comparés à un quart pour chaque autre groupe.

iii) Différences entre hommes et femmes dans l'éducation

Notre hypothèse selon laquelle on trouverait des grands écarts entre le niveau d'éducation atteint par les hommes et les femmes du même âge est confirmée quand on compare les conjoints et les "autres membres" de la famille, masculins et féminins, pour les mêmes groupes d'âge.

Il y a des différences significatives entre la proportion d'hommes chefs de famille qui ont au moins le CEPE ou plus et leurs épouses du même groupe d'âge. La proportion d'hommes diplômés est quatre fois plus élevée pour les jeunes : 80 pour cent des hommes et seulement 21 pour cent pour les femmes. Ce chiffre double pour le groupe d'âge 25-29 ans : 81 pour cent contre 40 pour cent (voir tableau 1 annexe 3).

Une discrimination concernant l'éducation des filles existe pour les autres villes également, mais l'écart entre les deux sexes est encore plus prononcé pour tous les groupes d'âge à partir de 25-29 ans : jusqu'au groupe de 40 ans et plus, 50 pour cent de femmes ont moins de diplômes que les hommes, et parmi celles qui ont entre 30 et

34 ans, ce chiffre est de 68 pour cent et atteint 74 pour cent pour les plus âgés (voir tableau 1).

Une comparaison entre les hommes et les femmes "autres membres" du ménage montre moins d'écart entre les deux sexes qu'entre conjoints ; le même schéma existe à Abidjan et dans les autres villes. Pour certains groupes d'âge, ce sont les femmes qui obtiennent le plus de diplômes (voir tableau 2, annexe 3). Cependant, ces groupes plus âgés n'invalident pas l'hypothèse de la discrimination car on peut douter de leur représentativité par rapport au niveau de scolarité. Elles sont peu nombreuses et on ignore les raisons de leur présence dans ces ménages.

iv) Différences entre femmes mariées et célibataires

Pour tester l'hypothèse d'une différence entre le niveau d'éducation atteint par les épouses et les femmes célibataires, nous avons comparé les épouses et les "autres membres" féminins dans les mêmes groupes d'âge. La plupart de ces jeunes femmes ne sont pas encore mariées. Cette comparaison est présentée dans le tableau 2 bis (annexe 3). Notre hypothèse qu'une plus grande proportion des célibataires aurait au moins un diplôme primaire ou plus est confirmée, spécialement pour le groupe d'âge allant de 15 à 24 ans, tant à Abidjan que dans les autres villes. Cependant, il est un peu décevant de constater que le groupe d'âge des célibataires de 25 à 29 ans n'est pas très différent des épouses de cet âge. On aurait espéré que, étant donné la concentration sur l'éducation primaire universelle après l'Indépendance et le fait qu'elles ont atteint l'âge scolaire avant la crise, un plus grand pourcentage d'entre elles auraient le niveau primaire : seulement 38 pour cent de ces célibataires à Abidjan et 24 pour cent dans les autres villes ont au moins le niveau primaire.

L'analyse des données concernant l'âge et le niveau d'éducation dans les autres villes nous informe également sur d'autres faits démographiques. On peut se demander si le mariage est retardé pour des raisons économiques ou pour un séjour plus long à l'école. Plus de 90 pour cent de ces filles de 15 à 19 ans ne sont pas mariées de même que 80 pour cent de celles qui ont entre 20 et 24 ans. L'enquête démographique de 1978 a montré que 13 pour cent des femmes étaient déjà mariées à 14 ans et 46 pour cent à l'âge de 16 ans. Cela malgré le fait que l'âge légal pour le mariage ait été fixé à 18 ans depuis 1964.

Il est possible que la récession ait un effet sur la capacité des hommes à payer la dot due à la famille de la fille ou à assumer les responsabilités pendant une période de crise. Le même phénomène semble exister dans la forêt orientale et occidentale où 84 pour cent des filles (autres membres) ne sont pas mariées ainsi que 47 à 54 pour cent de celles qui ont entre 20 et 24 ans. Dans le nord, moins de 50 pour cent des filles (autres membres) sont mariées, mais le manque d'information sur leur éducation ne permet pas de savoir si elles ne se sont pas mariées pour rester à l'école.

v) La situation actuelle -- les enfants en âge scolaire

D'abord, nous avons cherché à savoir si la nature des responsabilités familiales variait selon le niveau économique. Notre hypothèse est confirmée : une plus grande proportion des ménages pauvres a des enfants pré-scolaires (0 à 6 ans) et scolaires (7 à 14 ans et 14 à 21 ans). Les différences ne sont pas statistiquement significatives : presque un tiers des pauvres avait cette composition familiale alors qu'un cinquième des moyens, et un peu moins des riches étaient dans cette situation à *Abidjan*. Dans les *autres villes*, il y avait une différence significative dans le sens attendu : un tiers des pauvres et des moyens comparés à 13 pour cent des riches. Pour les trois zones rurales, ce schéma par niveau économique n'existait pas.

Le nombre d'enfants en âge scolaire par niveau économique (garçons et filles ensemble) : Notre hypothèse d'une charge plus lourde pour les pauvres est confirmée (sauf en Forêt orientale). A *Abidjan*, la proportion des ménages qui ont plus de quatre enfants en âge scolaire est de 51 pour cent pour les pauvres contre 28 pour cent pour les riches. Dans les autres villes, les différences étaient significatives, soit pour ceux qui avaient 7 ou plus d'enfants en âge scolaire et pour ceux qui avaient plus de 4 enfants : 20 pour cent des pauvres, 28 pour cent des moyens et seulement 7 pour cent des riches pour la première comparaison et 46 pour cent des pauvres, 51 pour cent des moyens, 25 pour cent des riches avaient plus de 4 enfants en âge scolaire.

Dans la *Forêt orientale*, il n'y avait pas de différence par niveau économique. Dans la *Forêt occidentale*, deux fois plus de pauvres que de riches avaient des responsabilités de ce genre : 16 pour cent contre 8 pour cent. Dans *le Nord*, 35 pour cent des pauvres ont 4 à 10 enfants d'âge scolaire, par rapport à 20 pour cent des riches, c'est-à-dire 15 pour cent de plus.

Discrimination contre les filles -- les enfants dans les ménages étudiés : Etant donné ces schémas de responsabilité en général et par niveau économique, spécialement en ville, nous nous sommes demandé si la discrimination au détriment des filles, concernant l'accès à l'éducation, serait confirmée avec les données de cette enquête.

D'abord nous examinerons les différences, par niveau économique, entre la proportion des garçons en âge scolaire qui sont à l'école et ensuite cet examen sera fait pour les filles. Le tableau 3 (annexe 3) résume les résultats.

Dans l'ensemble, le tableau 3 confirme l'hypothèse d'une triple discrimination dans la scolarisation en faveur i) des plus riches, ii) des garçons et iii) des villes. Cependant, quand on regarde plus en détail par niveau économique, région et sexe, on constate un certain nombre d'exceptions. Par exemple, les garçons et les filles des ménages pauvres en Forêt occidentale ont un niveau de scolarisation élevé qui contredit la tendance générale. Egalement, la tendance de la discrimination contre les filles n'est pas confirmée chez certains groupes de ménages urbains aisés. On constate même une discrimination inverse chez les ménages moyens et riches dans les "autres villes".

Disparité régionale : La disparité régionale est la plus marquée : la différence de scolarisation entre Abidjan et le Nord est presque de 50 pour cent pour les garçons et pour les filles. Nous constatons donc une certaine continuité dans les disparités identifiées dans les analyses des années 60 et 70 et en particulier en ce qui concerne les disparités régionales.

Dans les deux zones forestières, il y aurait environ 20 pour cent en plus de garçons et de filles scolarisés que dans la région du Nord : 55 pour cent contre 33 pour cent des garçons et environ 50 pour cent comparés à 24 pour cent pour les filles, dans les deux zones respectivement.

II. Pauvreté, âge, rôles, fonctions des hommes et des femmes, et structure familiale

1. Pauvreté et âge

Les rapports entre l'âge et la pauvreté peuvent être imbriqués et cumulatifs. En général, dans les pays en voie de développement, la pauvreté est liée au milieu institutionnel, c'est-à-dire à l'organisation économique, sociale et politique. Le milieu institutionnel est issu d'un processus historique. Cette notion de la pauvreté découle

d'une exploration des causes socioculturelles et va au-delà du manque de capital financier ou de compétences techniques.

Dans la présentation des données sur l'éducation et les générations, ci-dessus, nous avons pu constater qu'une plus grande proportion de jeunes avait au moins un certificat d'études primaires, par rapport aux moins jeunes qui n'avaient pas bénéficié des réformes appliquées après l'Indépendance. Notre désir de mieux comprendre le rapport entre l'âge et la pauvreté est motivé par la nécessité de séparer les effets de la stratégie du développement à long terme (ou les tendances lourdes de l'économie), des effets dûs aux programmes d'ajustement ; les effets sont supposés différents selon l'âge et le niveau économique des personnes étudiées. La compréhension des liens entre les facteurs sociaux, culturels, techniques, politiques, économiques et écologiques est essentielle au choix des options politiques et à la conception des programmes d'ajustement qui peuvent atteindre les groupes cibles identifiés.

Avant tout, il faut comprendre comment l'âge d'une personne affecte son accès aux ressources tels que l'éducation, le type d'emploi et l'accès à la terre. Par exemple, dans les zones rurales, ce sont les aînés qui ont le contrôle des terres. Le contrôle des terres représente une richesse potentielle, surtout s'il permet d'augmenter la production des cultures de rente.

Le rapport entre l'âge des conjoints et la pauvreté est complexe, mais d'une importance capitale pour les politiques à envisager. L'héritage "social" de la pauvreté engendre un cercle vicieux, dans lequel les enfants manquent des soins essentiels à leur survie. Or, les ménages pauvres ont plus d'enfants (de tous âges) que les ménages économiquement plus favorisés, car, dans leur état précaire, ils ne peuvent assurer la survie de tous leurs enfants.

Les problèmes d'âge sont différents selon les régions. Il semble (13) qu'en Côte d'Ivoire il y ait un problème de vieillissement de la population rurale, spécialement dans le Nord, d'où les jeunes émigrent vers les plantations et les villes.

A Abidjan, dans les autres villes et dans le Nord rural, l'analyse de l'âge du chef de ménage masculin selon le niveau économique a montré qu'une proportion plus grande des chefs riches avait moins de 40 ans, tandis qu'une proportion plus grande des chefs pauvres avait plus de 40 ans. Cependant, dans les deux zones de plantations (Sud), ce rapport entre l'âge et la pauvreté n'apparaissait pas.

La situation des femmes chefs de ménage est moins dichotomique. La plupart de ces femmes sont veuves ou divorcées, elles sont donc d'une manière générale plus âgées. Ces ménages se trouvent à tous les niveaux économiques, mais leur faible nombre dans l'échantillon de la Côte d'Ivoire ne permet pas une analyse aussi systématique concernant ces variables. Moins de la moitié d'entre elles, à Abidjan, avait 40 ans ou plus, environ un tiers avait entre 30 et 39 ans et un cinquième entre 20 et 29 ans. Dans les autres villes, plus de la moitié des femmes chefs avait 40 ans et plus, et la proportion monte à 67 pour cent dans la Forêt occidentale, 86 pour cent dans la Forêt occidentale et 100 pour cent dans le Nord.

L'analyse de l'âge et de la pauvreté concernant les conjoints des chefs masculins ne montrait pas le même schéma que leurs époux. L'analyse est également compliquée par le fait que les polygames ont jusqu'à quatre épouses d'âges différents. Cependant, les premières épouses (ou l'unique épouse) des chefs des ménages riches à Abidjan et dans les autres villes étaient plus jeunes que les autres.

Ces données que nous avons pu analyser concernant l'âge et la pauvreté ne permettent donc ni d'apercevoir avec clarté les effets de l'ajustement (sauf dans une certaine mesure au niveau de la scolarisation), ni de proposer des politiques alternatives générales. Au mieux, elles mettent un frein à un excès d'optimisme à

l'égard des mesures générales qui ne peuvent pas tenir compte de la grande variété des situations particulières. Il s'agit donc de raisonner plus en termes régional et spécifique, sur des groupes préalablement identifiés, de préférence par des études plus fines que celle possible avec l'enquête de 1985.

2. Structure familiale et comportement socioculturel

- i) *femmes chefs de ménage ;*
- ii) *rôles et fonctions des hommes et des femmes.*

La littérature sur "les femmes et le développement" (14) souligne la plus grande pauvreté des ménages au sein desquels une femme est chef. Lipton (15), dans son étude sur plusieurs pays, n'a pas trouvé un rapport entre ces types de familles et la pauvreté. Cependant, cette constatation ne révèle pas toute la complexité de la situation de ces ménages. Malgré le fait que les données présentées par Lipton (et nous verrons ci-dessous pour la Côte d'Ivoire) n'accréditent pas la thèse énoncée que les femmes-chefs dans les pays en voie de développement, pour des raisons sociales et économiques, sont probablement plus pauvres, une évidence plus subtile soutient cette idée. Les ménages où une femme est chef semblent souffrir en général des désavantages non seulement associés à leurs dépenses per capita, mais ils ont moins de possibilité d'augmenter leurs dépenses. Ce sont des ménages où la taille et la composition sont moins adaptables, où le statut civil de la femme présente plus de contraintes et les ancre dans la pauvreté (16).

Depuis un certain nombre d'années, la tendance est à l'urbanisation en Côte d'Ivoire, mais environ la moitié du pays reste rurale. Cependant, la plupart des migrants a, d'habitude au moins, une expérience d'enfance rurale. Le comportement en ville est de toute façon influencé par l'idéologie sociale et culturelle apprise par tous les membres de la société ivoirienne.

Les différents groupes ethniques (17) présents en Côte d'Ivoire peuvent être catalogués selon les critères linguistiques en cinq grands groupes répartis dans certaines zones géographiques.

Les structures familiales de ces différents groupes sont très variées. Généralement, les principales différences tiennent aux systèmes familiaux dont les règles de descendance sont patrilinéaires, matrilineaires ou bilinéaires. Ces schémas, pertinents dans les zones rurales, persistent également dans les zones urbaines. Le ménage n'est pas une unité corporative de production ou de consommation en ce qui concerne l'analyse du comportement de ses membres. Un schéma est spécialement répandu dans les systèmes matrilineaires et bilinéaires. Dans ces familles, il n'y a pas un budget famille/ménage unique, mais deux (ou plusieurs) sources de revenus et budgets parallèles dans le même ménage. Les revenus du mari et de sa femme ne sont pas mis en commun, chaque partenaire est responsable pour certaines dépenses. Dans les systèmes patrilinéaires, le chef a un contrôle plus grand sur tous les revenus de la famille. L'autonomie financière des femmes dans les systèmes matrilineaires et bilinéaires a des implications importantes pour les politiques sociales, parce qu'une augmentation des revenus des femmes est une garantie majeure de l'amélioration de la nutrition familiale. Les systèmes matrilineaires concernent la majorité de la population ivoirienne.

Pour expliquer cette situation, nous présentons en toile de fond ces systèmes familiaux en Côte d'Ivoire et leur évolution récente.

Evolution des systèmes familiaux et du rôle des femmes : L'équilibre d'une structure familiale n'est pas seulement donné par les règles de transmission de la parenté, mais aussi par les combinaisons possibles entre ces règles de transmission et celles qui déterminent l'exercice de l'autorité. Or, selon un principe (presque) universel, l'autorité sociale est assurée par les hommes. La parenté, par contre, est reconnue en fonction de l'un ou l'autre sexe.

Les sociétés patrilineaires sont donc des sociétés relativement peu conflictuelles et assez stables (parce que l'exercice de l'autorité et la transmission de la parenté sont "harmoniques", c'est-à-dire l'un et l'autre masculines). Les droits et les devoirs de chacun des époux sont bien définis. La femme est intégrée au groupe de parents de son mari (du moins du vivant de celui-ci) et la solidarité conjugale est étroite.

Dans les sociétés matrilineaires, l'exercice de l'autorité et la transmission de la parenté sont "dysharmoniques" : la parenté se transmet par les femmes, tandis que l'exercice de l'autorité est toujours assuré par les hommes (du lignage de la femme) et les épouses ne sont donc pas intégrées au groupe de leur mari, mais demeurent sous l'autorité de leur frère. Ces sociétés se caractérisent par des conflits d'autorité permanents entre les maris et les frères de leurs épouses. Il s'agit toujours de limiter la solidarité conjugale au profit du lien frère-soeur et de limiter le rôle social du père au profit de celui de l'oncle maternel. Le lien père-enfants est en général un lien affectif, alors que le lien oncle-neveux est marqué par l'autorité et l'obligation. Dans la tradition matrilineaire, les biens qu'un homme peut accumuler par son travail (par exemple en bétail) ne sont pas hérités par ses propres fils (qui, dans leur jeunesse, travaillent pour lui), mais par les fils de ses soeurs, ses neveux utérins. Dans les sociétés matrilineaires, les revenus des deux époux ne sont pas mis en commun et c'est à la femme, éventuellement aidée de sa propre famille, que revient l'entretien des enfants et les dépenses ménagères en général. La solidarité conjugale est très faible ; ce sont les liens de parenté qui priment sur les liens d'alliance.

Le système matrilineaire est un système fragile, traversé de tensions, qui résiste mal aux modifications de l'environnement socio-économique (notamment à la dispersion spatiale des membres du matrilineage) et qui tend à évoluer vers la patrilinearité ou la bilinearité.

La loi de 1964, mentionnée plus haut, a cherché à changer ces coutumes. Actuellement, dans ces sociétés, les hommes arrivent à transmettre à leur fils de l'argent ou des objets modernes échappant au droit coutumier.

Pour ce qui concerne l'évolution actuelle des structures familiales en Côte d'Ivoire et d'une façon générale, on peut noter certaines tendances :

- une bilinéarisation des sociétés matrilineaires et la transmission des biens selon les deux lignes, féminine et masculine, sauf pour les terres qui sont toujours transmises à l'héritier "légitime" (généralement un neveu utérin pour les systèmes matrilineaires) ;
- un éclatement des lignages et des réseaux traditionnels de solidarité et une "nucléarisation" des familles. Les causes en sont les importants mouvements migratoires (notamment dûs à l'exode rural), le développement de l'économie de plantation et la monétarisation qui a affaibli les systèmes de droits et obligations régissant les liens traditionnels lignagers. Le système foncier lignager tend à disparaître peu à peu, les familles restreintes accédant à la propriété des terres ;
- un affaiblissement de la relation hiérarchique entre aînés et cadets : le développement du travail salarié, le développement des "petits métiers"

dans les zones urbanisées permet de plus en plus aux "cadets" d'acquérir une relative autonomie économique face à leurs aînés. D'autre part, la "nucléarisation" des familles favorisant la relation père/fils, les pères peuvent apporter à leurs enfants le soutien qui leur était prodigué par les aînés de lignage. Mais les aînés ne perdent pas pour autant leur suprématie : ils contrôlent toujours les alliances matrimoniales en milieu patrilinéaire, en participant généralement au paiement des compensations matrimoniales : en contrepartie, ils réclament toujours de leurs dépendants des prestations de travail. Les aînés arrivent ainsi à accumuler des richesses, à étendre la taille de leurs exploitations, ce qui n'est pas le cas des cadets ;

- une évolution du système de la compensation matrimoniale vers une simple prestation de type commercial : la plupart du temps la "dot", dans les sociétés patrilinéaires, est moins payée en bétail et en pagnes qu'en monnaie ;
- une accentuation de l'instabilité des ménages. Ce sont les femmes qui sont le plus souvent responsables de cette instabilité : elles cherchent actuellement à s'assurer des revenus personnels ; elles supportent parfois difficilement la relation d'employeur à employée vers quoi évolue le lien conjugal en milieu rural ; d'autre part, le relâchement des liens lignagers se traduit aussi par un affaiblissement de la pression familiale et sociale sur les comportements des personnes.

Les implications de cette évolution générale des structures familiales sur la condition féminine s'expriment dans un renforcement de l'autonomie traditionnelle assez marquée des univers masculin et féminin l'un par rapport à l'autre, "la non-ingérence mutuelle dans les affaires de l'autre sexe" (18).

En milieu rural, la charge de travail est mal supportée par les femmes car elles ne bénéficient plus des mêmes compensations qu'autrefois, provenant de la mise en oeuvre des principes de l'échange et de la complémentarité des rôles. En particulier, elles subissent le contre-coup de l'évolution du système foncier, lors de la privatisation des terres qui sont alors monopolisées par les hommes ; l'accès des femmes aux terres dépend par conséquent de la relation contractuelle qu'elles peuvent établir avec leur mari et non plus du droit coutumier. De même, le montant du salaire perçu pour le travail qu'elles effectuent sur le champ de leur mari dépend du bon vouloir de celui-ci. En même temps, l'obligation de travailler sur les plantations des hommes réduit, pour les femmes, le temps qu'elles pourraient consacrer à leurs propres cultures. Les femmes Baoulé, par exemple, dans les zones les plus traditionnelles avaient à leur disposition 50 pour cent du revenu total familial, mais ce pourcentage est réduit de 10 à 35 pour cent dans les zones modernisées.

De toute façon, selon la logique économique des sociétés traditionnelles de la Côte d'Ivoire, lorsqu'une culture devient commercialement rentable, et donc porteuse du prestige social lié à la richesse, ce sont les hommes qui se l'approprient. Les hommes sont en effet propriétaires des terres et peuvent garder facilement le contrôle sur les productions. Selon A. Traoré (19), ce processus d'appropriation du manioc (et la production de l'attiéke) par les hommes est déjà amorcé dans certaines localités du pays Adioukrou.

Ne trouvant plus les compensations traditionnelles à la charge de travail fournie, les femmes tendent à remettre en cause leur rôle, particulièrement en zone d'économie de plantation (20). C'est l'une des raisons de l'importance de l'exode rural féminin, qui contribue à un plus grand isolement économique des femmes, spécialement dans les sociétés matrilineaires. Simultanément à cet isolement, les charges supportées par les

femmes s'accroissent : surtout dans les sociétés matrilineaires, où les femmes, non solidaires de leur mari, sont aussi de moins en moins aidées par leur frère.

Femmes chefs de ménage selon l'enquête de 1985 : La proportion des ménages où le chef est une femme augmente dans le monde en général et également en Afrique de l'Ouest, où un tiers de tous les ménages ont une femme chef. Mais en Côte d'Ivoire, l'enquête permanente comporte une faible proportion de ces ménages dans chaque région, entre 2 et 12 pour cent. Ce petit nombre dans chaque zone ne permet pas une comparaison systématique entre ces ménages et les autres, où l'homme présent est le chef. Cependant notre typologie de structure familiale (voir annexe 1) facilite certaines observations concernant les implications de la présence d'une ou plusieurs femmes dans le ménage. Les différentes stratégies de production seront traitées plus loin.

L'analyse des données restructurées de l'enquête permanente (1985) montre qu'il n'y a pas de corrélation attendue entre ce type de ménages et le niveau économique. Contrairement à ce que nous disent les textes sur la question, ces femmes chefs de ménage se rencontrent à tous les niveaux économiques comme mentionné plus haut. Dans les autres villes et les zones rurales, il y a des proportions semblables de ce type de ménages à chaque niveau économique. Mais il y a deux fois plus de femmes chefs riches que pauvres à Abidjan.

iii) *Structure familiale et tradition de solidarité*

Les systèmes familiaux traditionnels continuent à évoluer mais certains aspects persistent à Abidjan et dans les autres villes. Les familles prennent souvent en charge des membres de leur lignée ou ethnie. La taille des ménages, leur composition et les rapports entre leurs membres sont le symbole d'une résistance à l'idée d'une famille nucléaire composée seulement des époux et de leurs enfants, proposée par la loi de 1964 sur le mariage et la famille (21).

L'impact de la récession sur la solidité de ces liens familiaux n'est pas encore connu. Alors que la capacité de prendre en charge les membres ruraux de la famille élargie diminue à Abidjan, il semble que la solidarité existe encore et qu'elle se manifeste de façon différente. Les familles acceptent les jeunes ruraux de leur ethnie au sein du ménage ou les aident à réintégrer les zones rurales d'origine. Des recherches montrent que ces systèmes traditionnels de l'organisation sociale et de solidarité permettent la survie d'une partie de la population pendant une période de récession (22).

Les études (23) montrent également que les membres plus aisés d'une communauté ou d'une ethnie se sentent obligés de prendre en charge ou d'aider leurs parents plus pauvres, dans leur maison, en fournissant un endroit pour dormir, la nourriture et l'éducation (pour les enfants en âge scolaire). Une autre façon d'aider les plus pauvres est d'envoyer de l'argent aux parents pauvres qui habitent ailleurs.

L'enquête permanente nous renseigne sur trois aspects de la solidarité : la présence de parents adultes dans les ménages, le nombre d'enfants (parents) pré-scolaires et scolaires, et le transfert d'argent. Ce dernier aspect sera présenté après discussion de notre typologie de la structure familiale dans les cinq zones de l'enquête.

L'analyse ne confirme pas l'hypothèse énoncée ci-dessus ; on observe le contraire. La proportion des ménages étendus diminue quand le niveau économique est plus élevé. A *Abidjan*, les ménages riches ont moins de parents à charge que les ménages pauvres et moyens : 45 pour cent des riches contre 55 pour cent (pour chaque groupe) pauvres et moyens. Dans les *autres villes*, les riches ont un peu moins

de ménages étendus : 54 pour cent comparés à 59 pour cent des pauvres et 61 pour cent des moyens. En *Forêt orientale* également, les ménages riches sont moins étendus que les autres ; la *Forêt occidentale* n'illustre pas ce schéma selon le niveau économique, environ 60 à 62 pour cent des ménages à chaque niveau sont étendus. Dans le Nord, les ménages riches sont significativement moins étendus que les ménages pauvres : 35 pour cent des riches contre 55 pour cent des pauvres et 50 pour cent des moyens sont étendus.

Ces chiffres montrent que l'idéologie de solidarité pénètre tous les niveaux économiques. Peut-être n'est-ce pas tellement la classification objective du statut économique qui compte mais la perception des gens qui pensent qu'il faut aider ses proches, même si on vit dans de difficiles conditions, voire dans la pauvreté.

Pour mieux cerner la nature de cette solidarité, on a recensé tous les ménages par niveau économique, afin d'identifier ceux qui avaient d'autres parents en âges préscolaire et scolaire.

Notre hypothèse selon laquelle les ménages plus riches seraient plus étendus n'est pas confirmée. Si on considère le total de cette proportion enfants-parents (de 4 et plus) par niveau économique à Abidjan, il y a une différence significative entre moyens et riches mais pas dans le sens de notre hypothèse, c'est-à-dire selon leurs moyens économiques : cette proportion est de 67 pour cent pour les ménages moyens, de seulement 52 pour cent pour les riches et de 58 pour cent pour les pauvres.

Dans les *autres villes*, il n'y a pas de différence entre niveaux économiques ; une moyenne pour cet ensemble atteint plus de 65 pour cent, un peu plus de la moyenne à Abidjan qui est de 58 pour cent. Les deux zones de *plantations* (*Forêt orientale* et *occidentale*) n'illustrent pas ce schéma par niveau économique, mais il y a plus de solidarité en moyenne pour ces enfants en *Forêt orientale* qu'*occidentale* : 62 pour cent contre 50 pour cent respectivement. Le *Nord* montre une diminution de cet indice de la solidarité par niveau économique : 51 pour cent des pauvres, 42 pour cent des moyens et 35 pour cent des riches.

On pourrait même interpréter ces schémas au niveau national pour comprendre où l'ajustement frappe le plus fort, en changeant une idéologie de solidarité qui était très marquée (24) vers la fin des années 79, avant, et jusqu'au début des années 80.

Le tableau 5 nous montre le taux de solidarité pour ces enfants par région.

Tableau 5
MOYENNES DES MÉNAGES ÉTENDUS AVEC ENFANT-PARENTS
PRÉ-SCOLAIRES ET/OU SCOLAIRES

Abidjan	58%*	(334)
Autres villes	65%	(342)
Forêt orientale	62%	(206)
Forêt occidentale	50%	(287)
Nord savane	47%	(223)

* Statistiquement significative.

Les autres villes ont une plus grande proportion de ces ménages, il y en a significativement plus qu'à Abidjan, qui est peut-être la ville la plus touchée par les

mesures d'ajustement. La différence entre les régions de la Forêt orientale et occidentale n'est pas significative. Le Nord a le pourcentage le plus bas de solidarité, qui montre que sa pauvreté persiste dans une période d'ajustement.

iv) Polygamie

La polygamie peut être une autre indication de richesse, mais elle existe à tous les niveaux économiques pour des raisons culturelles et religieuses. Le taux de polygamie ne suit pas nécessairement les possibilités économiques ; la dot à payer sera fixée plus bas selon les capacités. Mais un examen des couches sociales où l'on trouve de hauts pourcentages de polygamie peut être intéressant pour comprendre la force de certains comportements culturels dans une période de crise.

La polygamie a été abolie par la loi de 1964, mais, en 1978, une moyenne de 26.2 pour cent d'hommes mariés étaient polygames dans les zones rurales. Le pourcentage des ménages polygames diffère selon le niveau économique à Abidjan, et plus on y est pauvre, plus on pratique la polygamie : 21 pour cent des pauvres contre 9 pour cent parmi les moyens et les riches. Le même schéma entre pauvres et riches existe dans les autres villes : 24 pour cent des pauvres et moyens mais 13 pour cent des riches.

Contrairement à ce qui est rapporté dans les textes, dans la *Forêt orientale*, la plus ancienne zone de plantations, les ménages riches sont légèrement moins polygames que les pauvres et les moyens. En *Forêt occidentale* le schéma est différent et va dans le sens de notre hypothèse : 41 pour cent des riches, 37 pour cent des moyens mais seulement 28 pour cent des pauvres sont polygames. Dans le Nord, il y a peu de différence entre niveaux économiques, mais les pauvres sont plus polygames que les moyens et les riches : 30 pour cent contre 26 pour cent des autres.

Dans toutes les zones rurales, la polygamie a augmenté jusqu'à presque 10 pour cent dans les zones de plantations comparées à 1978. Une des raisons de ce changement est la diminution du nombre des ouvriers agricoles candidats à un emploi devenu plus coûteux. Les stratégies de production, que l'on verra plus loin, peuvent également fournir une explication. Dans une période de crise, malgré les mesures de l'ajustement qui augmentent les prix du café et du cacao, le profit des plantations est assuré grâce au travail des femmes.

Le tableau 6 montre les moyennes des ménages polygames par région.

Tableau 6
POLYGAMES PAR REGION

	Pour cent des ménages polygames	Total des ménages analyses
Abidjan	13	(334)
Autres villes	21	(342)
Forêt orientale	34	(206)
Forêt occidentale	35	(287)
Nord savane	29	(223)

v) *Transferts d'argent entre ménages*

Tous les types de ménages envoient et reçoivent des sommes d'argent de leurs parents à l'extérieur du ménage. Il n'y a pas de lien entre le type de familles et le montant donné ou reçu. Cependant, la moyenne des montants per capita est beaucoup plus élevée à Abidjan et dans les autres villes que dans les trois zones rurales. Le tableau 7 montre les moyennes per capita dans les cinq régions.

Tableau 7

TRANSFERTS MONETAIRES ENTRE MENAGES MOYENNES PER CAPITA EN FRANCS CFA DONNES ET RECUS

	Montant donné	Montant reçu
Abidjan	34 362	36 613
Autres villes	32 989	16 043
Forêt orientale	7 372	3 537
Forêt occidentale	7 052	5 484
Savane	10 844	8 920

vi) *La structure des ménages et le schéma des dépenses*

Les études concernant les ménages dirigés par une femme-chef indique qu'il y a une différence entre la proportion dépensée pour la nourriture quand on les compare aux ménages dont le chef est masculin (25). On a trouvé que les femmes-chefs, au même niveau économique, dépensent plus que les hommes chefs. Un aperçu des dépenses, per capita, par type de familles, dans les cinq zones indique que cette proposition est confirmée pour Abidjan, mais la différence n'est pas très marquée dans les autres villes (voir tableau 8, annexe 3) ni dans la Forêt occidentale (voir tableau 9, annexe 3). Dans la Forêt orientale, les femmes chefs et les "autres ménages" (composés de frères ou de personnes âgées) dépensent la plus grande proportion de leur budget pour la nourriture : 70 pour cent pour chacun. Dans le Nord, les femmes chefs dépensent moins pour la nourriture que les autres types de ménages.

Le riz : La proportion du budget alimentaire dépensée pour le riz peut indiquer dans quelle mesure la politique d'ajustement concernant l'augmentation du prix du riz pour les consommateurs a un effet sur certains groupes. Les deux régions où les femmes chefs dépensent plus pour le riz que la moyenne sont la Forêt orientale et le Nord : 22 pour cent comparés à une moyenne de 10 pour cent pour la Forêt et 34 pour cent pour les femmes chefs dans le Nord, comparés à une moyenne de 29 pour cent pour cette région (voir tableaux 8 et 9).

Les frais scolaires : La proportion du budget non alimentaire consacrée aux dépenses scolaires est aussi intéressante, étant donnés les différents taux de fréquentation scolaire pour chaque région ; la moyenne (per capita) pour ces dépenses varie entre 12 et 20 pour cent pour les ménages pauvres (voir tableaux 8 et 9). Bien que le taux de scolarité soit plus faible parmi les pauvres, le poids relatif des dépenses scolaires pèse plus lourd pour eux que pour les riches et, dans une moindre mesure, que pour les moyens.

III. Les occupations et l'organisation sociale du travail dans les cinq zones de l'enquête

1. Les occupations des hommes et des femmes par niveau économique

Notre hypothèse est qu'il y aurait plus d'hommes et de femmes ayant des activités dans le secteur moderne (professions libérales incluses) quand le niveau économique du ménage est plus élevé. Cette corrélation est positive et significative à Abidjan où 74 pour cent des chefs de ménage riches, comparés à 37 pour cent des pauvres et 55 pour cent des moyens, avaient des activités attendues. Le même rapport a été trouvé dans les autres villes : 60 pour cent des riches, 21 pour cent des pauvres et 35 pour cent des moyens.

Dans les trois zones rurales, seul le Nord comptait environ 20 pour cent des ménages riches où l'activité du chef était autre que l'agriculture. Le schéma de production pour l'exportation et/ou les cultures vivrières sera traité plus loin.

Les mêmes rapports entre activité et niveau économique ont été trouvés pour les femmes chefs de ménage et les épouses des chefs à Abidjan et dans les autres villes. Cependant, les écarts entre épouses de ménages riches et de ménages pauvres étaient plus grands que ceux trouvés pour leurs maris : 71 pour cent des épouses riches, mais seulement 8 pour cent des pauvres, avaient des activités dans le secteur moderne formel. Dans les autres villes, l'écart était grand entre épouses riches et épouses pauvres, mais moins de riches travaillaient dans le secteur moderne ailleurs qu'à Abidjan : 32 pour cent des épouses riches contre 5 pour cent des épouses pauvres.

i) Le secteur informel

Dans les deux dernières décennies, les études sur le secteur informel sont devenues extrêmement abondantes et l'importance de ce secteur dans le processus de développement a été reconnue généralement. Néanmoins, il y a encore une confusion considérable concernant les caractéristiques spécifiques, l'échelle des opérations et le rôle de ce secteur. En outre, nous ne connaissons pas les conséquences d'une politique de soutien de ce secteur concernant son potentiel de création d'emplois. A cet égard, il n'y a pas eu une évaluation systématique des effets des mesures macroéconomiques sur l'emploi.

Des études anthropologiques et les missions du BIT dans les années 1960 et 1970 ont montré que "les chômeurs" du secteur formel avaient entrepris des activités économiques variées et à plusieurs niveaux, qui ont fourni des revenus, même fréquemment très minimes (26). Le terme "secteur informel" a été donné à ce type d'activités économiques.

Pendant que les débats sur la définition du secteur continuent, presque tous reconnaissent qu'il est basé sur : i) des contrats ou ententes sociales et des marchés informels, ii) des activités à petite échelle, avec micro-entreprises, iii) des entreprises qui ont un lieu de travail peu coûteux ou même qui évitent la dépense d'un lieu de travail fixe.

Pour mieux comprendre la place des hommes et des femmes dans ce secteur doté d'une gamme étendue d'activités, il peut être utile de raisonner d'après une typologie basée sur le capital financier et humain nécessaire pour les différents métiers.

Ainsi, on peut distinguer entre trois types d'activités ou plus :

- une activité qui requiert un minimum de capital humain et financier (par exemple ceux qui nettoient les vitres des automobiles à Abidjan) ;
- une activité qui nécessite un certain capital financier mais pas d'éducation (par exemple les vendeurs de nourriture préparée ont besoin de petites sommes d'argent pour acheter les ingrédients de leur marchandise, ustensiles de cuisine, argent pour le combustible, etc.) ;
- une activité qui a un potentiel de croissance et de développement à travers l'acquisition de compétences, l'expansion de l'entreprise, l'investissement accru, etc.) ;
- et, à la marge du secteur informel, les activités qui requièrent un grand capital financier et humain (par exemple la sous-traitance dans l'industrie, nécessitant des machines et une main-d'oeuvre spécialisée) ;

En ce qui concerne la question du sexe des acteurs dans le secteur informel, les conclusions des études, encore peu abondantes mais croissantes, peuvent être résumées de la manière suivante : les femmes travailleurs sont un groupe potentiellement vulnérable et se trouvent souvent au niveau le plus bas de l'échelle de ces activités. Ce phénomène est probablement renforcé par les barrières sociales qui empêchent l'entrée dans d'autres activités plus lucratives d'un accès plus faciles pour les hommes.

Une grande partie des données suggère que les femmes, plutôt que les hommes, sont les principaux acteurs dans ce secteur (27). Cependant, ce schéma de participation des femmes peut être différent selon la région géographique et la diversité des activités dans le secteur informel.

Heyzer (28) cite quatre facteurs qui réagissent réciproquement et expliquent pourquoi les femmes sont concentrées dans ce secteur, particulièrement les femmes mariées avec des petits enfants. La forme de ce travail est également fonction de ces quatre facteurs : i) les nécessités changeantes du processus de travail à certaines phases de réorganisation économique, ii) l'absorption différentielle de la force du travail et la création d'une force de travail féminine d'âge spécifique, iii) les idées reçues concernant la place des femmes qui déterminent les espaces économiques laissés aux femmes et la valeur placée sur leur puissance de travail, iv) le fait que le rôle domestique des femmes est intimement lié à leur position dans certains types de travail salarié.

En outre, le niveau d'éducation est utilisé comme un mécanisme de sélection qui exclut une grande partie des femmes d'un emploi stable, car les familles pauvres choisissent leurs garçons de préférence aux filles, quand il faut faire un choix pour la scolarisation de leurs enfants, face aux difficultés économiques.

Heyzer a trouvé également que l'emploi dans le secteur informel est différent pour les hommes et les femmes. Le travail des femmes est compatible avec leur rôle reproductif, et leurs activités sont souvent une extension de leurs responsabilités domestiques. Les activités des femmes sont aussi concentrées dans les domaines où le potentiel de croissance est plus limité. Les femmes peuvent être exclues des secteurs qui nécessitent une acquisition de compétences, telle que la formation sur le tas, offerte par certaines entreprises. Plus généralement, on peut se demander comment sont reliés les éléments de la structure socioculturelle à l'organisation sociale de la production dans le secteur informel.

L'exemple donné plus haut pour les Adiokrou (voir chapitre II "Structure familiale et comportements socio-culturels", p. 16) et la production d'attiéké à partir du manioc nous suggère une hypothèse : si une activité est prometteuse de richesse, cette

activité sera accaparée par les hommes et/ou les femmes d'un niveau économique plus élevé. Hors, traditionnellement, ce sont les femmes pauvres qui, coupées de leurs tâches et gains traditionnels, cherchent de nouvelles sources de revenus. Les programmes d'ajustement qui tiennent compte de la nécessité d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres devront faire des études préalables avant d'instaurer de tels programmes pour s'assurer que les groupes cibles seront bénéficiaires des mesures adéquates.

Les études faites n'ont pas exploré les liens entre l'ajustement structurel (29), les femmes et le secteur informel. Dans cette section, un effort préliminaire est fait pour tenter d'aller au-delà d'un cadre conceptuel qui lie ces sujets, en utilisant les données de l'enquête permanente ivoirienne afin de "tester" les hypothèses développées après réflexion.

Si, en effet, la participation féminine dans ce secteur est plus grande que celle des hommes, il est certain que les politiques devraient être conçues en tenant compte de ce fait et de façon à faire bénéficier les femmes des réformes prévues.

La sous-qualification professionnelle, le manque de mobilité et une santé précaire peuvent déterminer les bas salaires pour les femmes et le type d'emplois auquel elles ont accès.

Le secteur informel peut être affecté par les politiques d'ajustement directement et/ou indirectement. Mais notre analyse des données de l'enquête concernant le secteur informel peut fournir seulement des éléments "d'impression". Autrement dit, sans connaître la logique inhérente aux décisions prises de modifier les schémas de production, nous ne savons pas si la participation dans le secteur informel est une réponse à des mesures spécifiques d'ajustement, ou plutôt à d'autres causes qui peuvent être cumulatives. En d'autres termes, cette participation au secteur informel peut traduire la continuation du comportement qui existait avant l'ajustement ou la conséquence d'une série d'événements résultant d'une mesure d'ajustement comme la suppression d'emplois dans le secteur public. Certaines femmes seront poussées dans le secteur informel par le fait que leurs maris ont perdu leur travail dans le secteur moderne, et elles doivent aider le ménage à survivre plus qu'avant. Par exemple, à Abidjan, le petit commerce de nourriture préparée peut représenter une entrée dans le secteur informel pour les femmes illétrées ou ayant peu d'années de scolarité.

Les revenus du secteur informel varient beaucoup pour les hommes et les femmes. Le tableau 10 montre la proportion dans le secteur informel à chaque niveau économique, et le pourcentage d'hommes et de femmes riches, dans ce secteur à Abidjan et dans les autres villes, mérite notre attention. Le fait que environ un quart des hommes et des femmes riches à Abidjan et environ un tiers des hommes riches et plus de la moitié des femmes riches dans les autres villes soient dans le secteur informel peut être interprété par rapport à la situation des Adiokrou déjà mentionnée. Mais ces chiffres nous montrent d'abord qu'il ne faut pas toujours opposer hommes/femmes, mais regarder également la situation économique de chacun. Les pauvres femmes Adiokrou, qui ont commencé la production d'attiéké après beaucoup de difficultés, ont eu recours à des femmes grossistes (Adiokrou aussi le plus souvent, mais alphabétisées) ; celles-ci s'accordent, à la revente, d'énormes marges bénéficiaires qui réduisent à des proportions dérisoires les gains des productrices elles-mêmes.

Tableau 10
**PROPORTION DES HOMMES ET DES FEMMES A CHAQUE NIVEAU
 ECONOMIQUE DANS LE SECTEUR INFORMEL**
 (Abidjan et autres villes)

Niveaux économiques	Abidjan		Autres villes	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Pauvres	56.0	90.0	36.0*	56.0
Moyens	42.0	72.0	38.0**	47.0
Riches	25.0	29.0	32.0	54.0

* 43 pour cent des pauvres (hommes) sont dans l'agriculture dans les autres villes.

** 28 pour cent des moyens (hommes) sont dans l'agriculture dans les autres villes.

ii) Les entreprises familiales et schémas de gestion

Les schémas de gestion des entreprises familiales sont intéressants à observer pour deux raisons :

- il faut se demander si les règles socioculturelles opérantes pour les cultures vivrières et de rente qui déterminent l'appropriation des bénéfices sont les mêmes pour ces entreprises. Les schémas d'appropriation des bénéfices pour les groupes ethniques divers (voir annexe 2) sont documentés pour les cultures. Une lecture attentive montre que, si les hommes et les femmes travaillent ensemble sur une culture, ce sont les hommes qui accaparent les bénéfices ;
- les pauvres peuvent avoir des stratégies de gestion différentes des groupes moyens et riches, parce que les femmes dans les classes aisées (au moins en ville) peuvent avoir accès au travail dans le secteur moderne, étant donné leur niveau d'études montré plus haut.

Les données de l'enquête sur les entreprises familiales ne nous informent pas sur l'appropriation des revenus de ces entreprises, mais il faudrait veiller aux intérêts des femmes quand la gestion est faite ensemble, pour des raisons expliquées ci-dessus.

La proportion des ménages qui a une entreprise diminue avec le niveau économique : à Abidjan 65 pour cent des pauvres, 45 pour cent des moyens et seulement 29 pour cent des riches. Dans les autres villes, les pauvres et les moyens se ressemblent : environ 55 pour cent parmi eux ont des entreprises, seulement 36 pour cent des riches. Dans la Forêt orientale, c'est le contraire : la proportion des ménages avec entreprises augmentent avec le niveau économique ; dans les deux autres zones rurales, la proportion ne varie pas avec le niveau économique.

Plus de la moitié des entreprises dans toutes les régions, sauf celles du Nord, sont gérées par une ou plusieurs femmes du même ménage. A Abidjan, seulement 10 pour cent des entreprises dans les ménages riches sont gérées par un homme et une femme ; dans les autres villes, il n'y a presque pas de différence entre niveaux

*iii) La structure familiale et les schémas de culture -- exportations/
cultures vivrières dans les trois zones rurales*

L'hypothèse de travail pour l'examen du rapport entre structure de famille et schéma de cultures est basée sur des études (30) qui montrent que les polygames utilisent le travail de leurs femmes dans les cultures de rente pour les raisons citées plus haut. Un corollaire de notre hypothèse est que, lorsque le nombre de femmes adultes dans le ménage augmente, une plus grande proportion de la terre sera utilisée pour des cultures de rente. Cela parce que le ménage peut assurer ainsi son auto-alimentation et les cultures pour l'exportation. Les tableaux A, B et C (annexe 3) nous montrent les situations dans les deux zones de plantation (café et cacao) et dans celle du Nord (coton et riz).

Notre hypothèse que les polygames (et/ou les ménages qui ont plus d'une femme adulte) auraient un comportement différent des ménages où la femme est seule (et chef) et les ménages nucléaires, où il y a une femme et son mari (voir typologie de famille annexe 1) n'est pas confirmée ; c'est vrai que les ménages polygames utilisent un peu plus de leurs terres pour les cultures de rente que les autres, mais la plupart des terres dans les deux zones forestières pour tous les types de famille est consacrée aux cultures vivrières et cette proportion est d'environ 10 pour cent de plus dans le Nord (voir tableaux A, B et C).

CONCLUSION

La situation des populations urbaines et rurales a été étudiée ici grâce à l'enquête permanente menée par la Côte d'Ivoire et la Banque mondiale en 1985. En outre, les études sociologiques et anthropologiques permettent de souligner les différences existant entre hommes et femmes. Cette analyse nous a permis de saisir la dynamique des inégalités qui existent entre hommes et femmes, entre groupes économiques et entre régions et elle complète l'étude économique résultant d'autres types de données. Les données de l'enquête combinées avec d'autres études socioculturelles ont fourni des indices concernant les problèmes spécifiques dans la société ivoirienne.

Cependant, nous avons été confrontés à un problème méthodologique majeur : dans l'enquête, le ménage a été considéré comme une unité économique et les données n'ont pas été collectées en fonction d'une analyse qui différencierait les rôles et les fonctions des hommes et des femmes. Nous avons cherché à surmonter cette difficulté en créant une typologie de structure familiale qui a fait apparaître la part des femmes et la dimension sociale et culturelle.

L'apport spécifique de la démarche utilisée dans l'analyse de ces données a été une concentration sur les variables telles que le niveau économique, l'éducation, la structure familiale, le type d'occupations, etc., qui sont déterminantes dans le choix des politiques de développement.

Un effort concerté en trois directions doit être fait pour aboutir à une analyse différenciée entre hommes et femmes. Ceci concerne : les méthodes de collecte de données, la composition de l'échantillon et le type de données recherchées. La collecte des données doit chercher à obtenir l'information distincte entre les contributions des hommes et celles des femmes (et non par ménage comme unité) ; la composition de l'échantillon doit refléter les catégories qui sont importantes pour les politiques à envisager (31). Il faut également faire un effort pour le type d'information recherchée,

de façon à comprendre la logique des décisions prises et la dynamique de ce qui reste un tableau statique malgré l'effet kaléidoscopique obtenu par cette analyse.

L'objectif des études différenciées sur les hommes et les femmes est de montrer que la prise en compte des rôles et fonctions des femmes augmente l'utilisation efficace des ressources humaines et matérielles. Ceci afin que les planificateurs perçoivent les femmes comme une partie de la solution aux problèmes de développement posés pour toute la population. Les problèmes comme la stagnation de la production vivrière, le développement du secteur informel dans les zones urbaines et rurales, et l'amélioration de la nutrition familiale doivent être résolus avec la participation active des femmes et les solutions envisagées basées sur des données fiables en nombre et en qualité.

Les implications de cette analyse pour le sort des hommes et des femmes dans une période d'ajustement

A la lumière de ces résultats et malgré les limites des données disponibles, cette analyse permet une meilleure compréhension des conditions de vie auxquelles hommes et femmes sont confrontés dans une période d'ajustement. Certains des phénomènes observés sont dûs au renforcement et à l'évolution du système socioculturel traditionnel et ne peuvent pas être attribués à l'ajustement seulement. Cependant, on reconnaît généralement que les facteurs sociaux, tels que le niveau de scolarisation, ont des implications sur la croissance économique. Nous avons cherché à comprendre les liens entre les facteurs socioculturels et l'ajustement, spécialement pour les hommes et les femmes les plus défavorisés.

La recherche dans ce domaine doit aller au-delà de l'identification des conséquences des programmes d'ajustement et comporter une réflexion sur la manière dont l'identification des groupes socio-économiques clefs peut contribuer aux succès des programmes d'ajustement à moyen et à long termes. Il faut également identifier les obstacles et la nature des contraintes qui empêchent la mise en oeuvre de tels programmes.

L'inclusion des hommes et des femmes dans l'analyse n'avait pas simplement pour but de mesurer le degré d'égalité entre les deux sexes mais plutôt de répondre à la nécessité de représenter la réalité. Si les programmes d'ajustement sont basés sur les suppositions erronées de la réalité, ils ne seront pas efficaces.

L'examen de la structure familiale dans le ménage a amélioré notre compréhension d'un phénomène d'une importance particulière en Afrique : la tradition de solidarité entre les membres d'une même ethnie. Cependant, si la tradition persiste, en cette période de crise, elle est davantage le fait des groupes économiques moyens et pauvres. On peut se demander si ce changement est également lié à l'isolement économique des femmes constaté dans la littérature. Malheureusement, les données de l'enquête ne nous informent pas sur cet aspect du problème.

Dans l'analyse des schémas de production par type de familles, nous avons essayé de voir si la présence de plusieurs femmes adultes dans le ménage changeait la proportion des terres utilisées pour les cultures de rente, comparées aux cultures vivrières. Notre hypothèse énoncée ci-dessus, suggérant qu'il y aurait une différence dans les stratégies de production des ménages polygames (et/ou les ménages qui ont plus d'une femme adulte) comparés aux ménages où il y a une femme seule (et chef) et les ménages nucléaires, où il y a une femme et son mari, n'est pas complètement confirmée ; tous les types de ménages réservent une plus grande proportion de leurs terres aux produits vivriers qu'aux cultures de rente. Les polygames n'utilisent pas la majeure part de leurs terres pour les cultures de rente. Ce changement dans le

comportement des ménages polygames peut être dû à la plus grande indépendance des femmes qui optent pour les cultures vivrières et la sécurité alimentaire dans une période de crise pour les cultures de rente. Il y a toujours eu une concurrence entre les cultures pour l'exportation et les produits vivriers, et le travail des femmes est un point crucial à cet égard. Donc, une compréhension accrue de l'utilisation des ressources humaines au sein du ménage est nécessaire pour pouvoir atteindre les objectifs de l'ajustement et l'autosuffisance alimentaire.

La corrélation entre type de familles et niveau économique n'a pas montré la persistance des schémas et tendances historiques : il n'y a pas une plus grande proportion de ménages polygames parmi les riches que parmi les pauvres comme dans le passé. En outre, les ouvrages sur la question montrent que les programmes d'ajustement privent les femmes des terres pour les cultures vivrières ; notre analyse démontre que ce n'est pas le cas.

Cependant, une distinction doit être faite entre les femmes, victimes potentielles, et les femmes, participantes actives dans les programmes d'ajustement (32). Une hypothèse antérieure à cette analyse estimait que les changements dans l'allocation des ressources à des stratégies de production nouvelles signifierait que les femmes seraient gagnantes dans l'ajustement structurel. Mais un changement des prix qui aurait stimulé les producteurs de cultures vivrières n'a pas été fait. Le Plan Vivrier (33) ne mentionne pas le sexe des acteurs qui doivent assurer une augmentation dans la production vivrière.

Dans le Plan Vivrier, des déclarations générales soulignent la nécessité de l'autosuffisance qui provoquerait une réduction ou une disparition des importations de riz (34). Mais, ni dans la description de la situation actuelle, ni dans les propositions des solutions en vue de certains objectifs opérationnels pour 1985 et 1990, il n'est fait mention du sexe des acteurs. Cependant, on sait que les femmes en Côte d'Ivoire ont souvent des rôles parallèles à jouer, spécialement dans la production vivrière.

Une série de facteurs est mentionnée comme : le type de cultures, la région visée, la surface qui devrait être consacrée à chaque culture et le besoin d'utiliser certaines techniques modernes pour augmenter la productivité. L'hypothèse, énoncée dans le Plan Vivrier, indique les variations régionales de la surface cultivée en fonction de la population agricole de la région, sans mentionner les caractéristiques de la population selon l'âge et le sexe.

Le Plan Vivrier suggère que les pratiques de cultures modernes (semis en lignes, utilisation de semence améliorée, engrais, insecticides, etc.) sont intéressantes parce qu'elles ne sont pas réservées à une élite paysanne, mais au contraire devraient ouvrir la possibilité de conseils techniques à la masse de paysans plus modestes, mais qui répondent néanmoins à l'obligation de suivre les pratiques de cultures modernes et de respecter les conditions nécessaires pour une augmentation de la productivité. L'analyse ci-dessus montre que tous les ménages consacrent la majorité de leurs terres à la production vivrière et ces stratégies varient peu selon le type de familles et la région. La question est de savoir comment les politiques, programmes et projets vont pouvoir atteindre les femmes dans les différents types de ménages, théoriquement et empiriquement.

Avant de considérer l'impact des mesures d'ajustement, il faut distinguer quatre ressources : le capital, la terre, le travail et l'information ; un changement dans un de ces facteurs provoquera un changement dans les autres. Changements dans le montant du capital veut dire investissements qui requièrent un financement, mais les femmes sont désavantagées pour l'obtention de prêts. Les hommes peuvent avoir un crédit parce qu'ils sont propriétaires des biens ; les femmes ne sont pas propriétaires

de la terre et ne peuvent donc pas offrir des garanties. Mais le gouvernement a déjà changé sa politique à cet égard et il peut envisager de le faire ailleurs également (35).

Le deuxième facteur qui doit être considéré est la terre. Dans la majorité des cas (même dans les sociétés matrilineaires) les hommes contrôlent la terre et les femmes n'y ont droit que pour la production vivrière. En outre, la réglementation foncière (selon la nouvelle législation) coutumière ne tient pas compte des droits traditionnels des femmes à la terre.

Dans la considération des troisième et quatrième facteurs, le travail et la dissémination de l'information, l'innovation des programmes d'ajustement devrait être basée sur les rôles traditionnels des femmes, c'est-à-dire la mise en valeur de leur capacité à se prendre en charge, l'autonomie économique étant une valeur acceptée par la plupart des ethnies dans cette société.

Cependant, il est plus difficile pour les femmes de changer et d'entreprendre de nouvelles activités ; le Gouvernement devrait donc fournir l'information nécessaire, et les services de vulgarisation répondre spécifiquement aux besoins des paysannes. Les programmes à long terme doivent également porter attention à l'importance de l'instruction. L'analyse ci-dessus a montré que la discrimination à l'égard des filles pour l'accès à l'éducation n'est pas si marquée qu'on le croyait : cette discrimination est plus forte selon la région et le niveau économique ; le Nord et les pauvres souffrent partout d'un accès limité à l'éducation.

L'information dans l'enquête sur la structure familiale dans les ménages à l'égard des stratégies de production n'est pas suffisante pour concevoir des politiques qui stimulent le rôle des femmes dans la production agricole et permettent d'atteindre les objectifs de l'ajustement. Il faut mieux connaître les buts que soit les femmes, soit les hommes recherchent. Rogers constate que les études récentes d'anthropologie se posent la question ; quelles sont les formes de pouvoir à la disposition des femmes et comment l'utilisent-elles pour atteindre leurs objectifs ? (36).

Le Gouvernement a entrepris une analyse de la structure des mesures d'encouragement et des avantages comparatifs pour pouvoir baser les réformes envisagées sur un système de stimulants de la production agricole. Cependant, cette analyse n'a pas retenu le sexe des acteurs. Etant donné que l'agriculture doit rester l'outil de croissance pour les deux décennies à venir et le fait qu'une analyse plus profonde de ce secteur révèle que les conditions d'un développement futur sont beaucoup moins favorables que dans le passé, il est essentiel d'inclure toutes les ressources potentielles de développement. Cela est spécialement important parce que l'agriculture est, dans une période de transition critique, le secteur où les femmes peuvent constituer l'ingrédient essentiel aux succès de la stratégie de production vivrière envisagée. Le Gouvernement a l'intention de fournir les éléments permettant un équilibre entre les cultures de rente et les cultures vivrières avec des critères de "sécurité alimentaire" plutôt que d'autosuffisance (37). La sécurité alimentaire comportera une évaluation de la sûreté de l'approvisionnement des produits vivriers. Cela signifie une compréhension de la logique inhérente à l'allocation actuelle des ressources familiales. Un comportement économique rationnel l'est seulement dans certains contextes sociaux et ces contextes sont multiples, et souvent très différents de ce qu'on pourrait imaginer (38). Une augmentation de la production vivrière comportant des stimulants réalistes pour les hommes et les femmes, associés à une amélioration du réseau routier et à une infrastructure pour le stockage des produits, serait une utilisation plus efficace des ressources que l'importation de nourriture qui absorbe des devises nécessaires à d'autres secteurs de l'économie nationale.

Pour étudier l'impact des politiques d'ajustement sur les femmes comparées aux hommes, ou pour concevoir des politiques, programmes et projets destinés à

atténuer la pauvreté, les femmes doivent être visibles. En effet, il n'est pas seulement question des paysannes chefs de famille "visibles" mais de l'activité des femmes dans tous les types de ménages. Par exemple, les résultats d'une étude faite en 1983 dans une région confirment que les femmes, dans cette zone rurale, consacrent environ la moitié de leur temps à la terre de leur mari et l'autre moitié à "leurs" terres (39). Ces résultats révèlent d'une façon plus réelle la place des femmes dans l'agriculture car, lors du recensement agricole de 1974 (40), leur rôle dans la production, la transformation et la vente des produits était très peu perçu et représenté.

Pour mieux cerner l'impact des mesures d'ajustement, il serait intéressant de savoir si les changements intervenus dans les méthodes de production depuis l'ajustement résultent des mesures prises ou d'autres facteurs. Par exemple, si on consacre plus de terre à certaines cultures, il faudrait savoir si ce changement est dû aux facteurs suivants :

- une augmentation/une réduction dans les prix aux producteurs pour les produits vivriers ou les cultures de rente ;
- une augmentation/réduction du travail féminin disponible ;
- enfants d'un âge adulte qui ont émigré/enfants d'un âge où ils peuvent aider et qui sont restés à la maison ;
- plus/moins de commerçants ou points de vente pour les produits vivriers ;
- une combinaison de ces facteurs ou autres raisons (41).

Les réponses à une série de questions de ce type posées dans les études ponctuelles sur le terrain nous informeraient sur les options des politiques à employer. L'information décrite ci-dessus devrait être obtenue de certains groupes cibles, d'acteurs et bénéficiaires.

Les projets conçus pour améliorer le niveau de vie doivent considérer l'élément le plus catalyseur. Dans tous les cas, le projet doit commencer avec l'identification de certains domaines où une intervention est nécessaire. Les considérations d'ordre culturel doivent être envisagées dès le début. Certaines questions doivent être posées sur les acteurs, les bénéficiaires, la localité de l'activité envisagée, la technologie employée et la dimension du temps (saisons et emploi du temps des intéressés) à chaque étape du cycle du projet, soit : identification, préparation, estimation des difficultés, négociations, mise en oeuvre, supervision et évaluation (42).

Etant donnée l'importance potentielle de la production vivrière domestique pour la balance de paiements, les conditions de tous les producteurs de produits vivriers, dans tous les types de ménages et dans toutes les régions, doivent être examinées pour pouvoir identifier les obstacles à une augmentation de la productivité et les revenus.

Il y a une gamme de questions de politiques liées au développement rural qui sont particulièrement pertinentes pour l'allègement de la pauvreté la plus sévère. Par exemple, prendre les dispositions nécessaires pour les services telle que la santé et l'éducation peut être déterminante pour l'augmentation de la productivité agricole et donc générer des revenus. Les politiques, programmes et projets doivent conduire les dynamiques de changement et la continuité dans l'agriculture, spécialement la situation des petits paysans et paysannes. Dans l'équilibre nécessaire entre respect pour la culture indigène et changement essentiel pour atteindre les objectifs des programmes envisagés, ce type de recherches peut jouer un rôle critique.

Le secteur informel

La typologie des occupations et notre typologie du secteur informel, basée sur une estimation du capital humain et financier nécessaire pour les activités diverses nous ont révélé un schéma intéressant selon les niveaux économiques et le sexe des répondants. Une très grande majorité des femmes pauvres sont dans le secteur informel au plus bas de l'échelle, alors que les hommes qui ont des occupations dans le secteur informel se trouvent à tous les niveaux économiques. Mais, à Abidjan, un quart des femmes riches et plus de la moitié venant d'autres villes ont accès aux activités dans le secteur informel qui requièrent plus de capital et une formation spécialisée et technique qui donnent plus de revenus. Cela veut dire qu'il n'est pas toujours suffisant de comparer hommes/femmes, il faut mieux connaître les circonstances de la réussite des femmes riches pour aider les autres à imiter leur comportement.

En outre, les effets différenciés sur les hommes et les femmes de la perte générale d'emplois dans le secteur public et moderne formel provoquée par la crise et l'ajustement devraient être mieux étudiés. En effet, il est prouvé dans d'autres pays que davantage d'hommes et de femmes sont poussés dans le secteur informel et que, de ce fait, les revenus dans ce secteur diminuent.

Cependant, il faut noter que les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes types d'activités dans le secteur informel et, dans ce secteur, ce flux est plutôt négatif pour les hommes qui étaient auparavant dans le secteur informel (43).

Vijverberg (44) nous informe que presque un quart de tous les travailleurs masculins et 55 pour cent des travailleurs féminins, à Abidjan et dans les autres villes, travaillent dans leurs entreprises familiales non-agricoles. Comme Vijverberg l'indique également, sans une meilleure compréhension de ce type d'emplois, la politique gouvernementale à l'égard de ces gens dans le secteur informel ne pourra pas influencer leur comportement.

Il serait utile de connaître le degré de discrimination envers les femmes par rapport à l'éducation et l'emploi, avant et après l'ajustement.

D'après notre hypothèse, il y aurait une corrélation entre l'âge et l'éducation qui montre que, en général, les jeunes ont plus d'éducation que les vieux, mais ce rapport n'est pas aussi clair que prévu. La corrélation entre le niveau économique et l'éducation n'a pas le pouvoir explicatif qu'on aurait pu imaginer : le niveau d'éducation n'augmente pas régulièrement à chaque niveau économique, dans toutes les régions.

Notre analyse montre que la discrimination envers les femmes à l'égard de l'éducation existe toujours, mais les différences trouvées à Abidjan ainsi que celles des autres villes sont dues à la pauvreté. Dans ce sens, les tendances rapportées par études sur la question persistent : quand les familles sont obligées de faire un choix en raison des difficultés économiques, elles choisissent leurs garçons. Cela se réfère à la scolarisation des enfants aujourd'hui.

Il y a de grands écarts entre époux : la proportion de chefs de ménage masculins scolarisés est deux à quatre fois plus importante que celle des femmes. Bien que l'on suppose que les progrès pour l'accès à l'éducation des femmes vont continuer, l'enquête permanente de 1985 suggère que les mesures d'ajustement qui ont réduit les dépenses de l'Etat pour l'éducation secondaire et universitaire ont eu un impact négatif sur les jeunes femmes. En effet, la proportion de jeunes femmes ayant atteint le niveau secondaire est désormais plus faible que chez les femmes de 30 à 39 ans d'Abidjan, par exemple. Cependant, la discrimination la plus nette est régionale : les filles et les

garçons d'âge scolaire du Nord vont beaucoup moins à l'école que les enfants d'Abidjan, des autres villes et des zones forestières.

La discrimination féminine la plus marquée à Abidjan et dans les autres villes concerne le type d'emploi : très peu de femmes ont un travail dans le secteur moderne. Donc, la question d'accès aux ressources qui inclut l'éducation reste cruciale, à cause de leurs responsabilités économiques qui sont en augmentation.

La complexité des situations et les changements rapides qui ont eu lieu montrent que les études doivent être orientées vers les stratégies de développement et l'action. Les problèmes devraient être identifiés aux niveaux national et sectoriel, mais les solutions possibles devraient tenir compte de la situation au niveau local.

NOTES ET REFERENCES

1. *Cahiers Formation Emploi*, "Emploi et formation des femmes en Côte d'Ivoire", n°3 et 4, 1986, Office National de Formation Professionnelle, Abidjan.
2. Uma Lele, in Thomas F. Bassett, "Breaking up the Bottlenecks in Food-Crop and Cotton Cultivation in Northern Côte d'Ivoire in AFRICA 58 (2), pp. 147-174, 1988.
3. *Ibid.*, p. 170.
4. Communication personnelle de M. Gbayoro du Ministère du Plan, Côte d'Ivoire, septembre 1989 et FAO, "Projet de Développement Nord-Est : Etude agroéconomique et socio-économique : une identification des problèmes de la 1ère phase du projet", 1988.
5. Torsten Husen and T. Neville Postlethwaite, Editors-in-Chief, *The International Encyclopedia of Education: Research and Studies*, vol. 5, I-L, Pergamon Press, 1985, pp. 2753-2559 (Ivory Coast: System of Education by P.T. Seya), p. 2754.
6. UNESCO, *International Guide to Education Systems*, ibedata 1979, pp. 35-37, p. 35.
7. Torsten Husen et T. Neville Postlethwaite, *op. cit.*, p. 2753.
8. *Ibid.*, p. 2754.
9. Remi Clignet and Philip Foster, *The Fortunate Few: A Study of Secondary Schools and Students in the Ivory Coast*, Northwestern University Press, 1966.
10. Marie Eliou, "Scolarisation et promotion féminines en Afrique francophone : (Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Sénégal) "in *International Review of Education*, XIX/1973/1. Special number: "the Education of Women".
11. Banque mondiale, UNESCO, "Planification de l'éducation" : résultats et recommandations du projet, n de série : FMR/ED/EPP/87/290 (Banque mondiale) Paris, 1987.
12. Les règles suivantes étaient utilisées pour voir s'il y a une différence statistiquement significative (le X^2) dans les corrélations pour :
50 cas : il faut avoir au moins une différence de 30 % ;
100 cas : il faut avoir au moins une différence de 21 % ;
175 cas : il faut avoir au moins une différence de 18 % ;
500 cas : il faut avoir au moins une différence de 12 % ;
Voir : Helen M. Walker and Joseph Lev, *Statistical Inference*, Henry Holt and Company, New York, 1953, p. 461.
13. Winifred Wækes-Vagliani, *Rôle des acteurs et des institutions dans le processus alimentaire : le cas de la Côte d'Ivoire*, Textes du Centre de Développement, OCDE, Paris 1985.

14. Voir Mayra Buvinic et Nadia Youssef, *Women headed households, the forgotten dimension in development planning*, USAID, 1978 et Séminaire récent organisé par International Center for Research on Women (ICRW) et the Population Council, communication personnelle, septembre 1987. Odile Frank, "The Childbearing Family in Sub-Saharan Africa: Structure, Fertility, and the Future", "Paper prepared for the Joint Population Council/International Center for Research on Women Seminar Series on the Determinants and Consequences of Female Headed Households", octobre 1988.
15. Michael Lipton, *Land Assets and Rural Poverty*, Banque mondiale staff working papers, n 744, 1985.

Labor and Poverty, Banque mondiale staff working papers n 616, 1983.
Poverty, Undernutrition and Hunger, Banque mondiale staff working papers n 597, 1983.

Demography and Poverty, Banque mondiale staff working papers, n 623, 1983.
16. Michael Lipton, *Demography and Poverty*, op. cit., p. 51.
17. Odile Vincent, "Les structures familiales en Côte d'Ivoire", revue de la littérature préparée spécialement pour le Centre de Développement de l'OCDE, juillet 1988. Les membres du même groupe ethnique ont une origine commune et font partie d'une entité culturelle et politique homogène. Le degré de cette homogénéité varie avec chaque groupe.
18. E.E. Evans-Pritchard, *La femme dans les sociétés primitives et autres essais d'anthropologie sociale*, PUF, Paris, 1971 (1965).
19. A. Traoré, *L'accès des femmes ivoiriennes aux ressources et la terre en pays Adioukrou*, BIT, Genève, 1981.
20. J. Bisilliat et M. Fieloux, *Femmes du Tiers-Monde*, Le Sycomore, Paris, 1983.
21. Aminata Traoré et Philippe Antoine, "Croissance économique et modèles familiaux en Côte d'Ivoire", dans *Femmes et politiques alimentaires*, Actes du séminaire international ORSTOM-CIE, 14-18 janvier 1985, Paris, ORSTOM, 1985, p. 441.
22. Ibid. et François Régis Mahieu, "African Micro Economy under Rights and Obligations", Miméo, Faculté des Sciences Economiques, Abidjan, juin 1988.
23. Ibid.
24. Ibid.
25. Eric Thorbecke et al, Communication personnelle concernant une étude au Kenya, début 1980.
26. Kate Young, Préface to "Women and the informal Sector" in *IDS Bulletin*, Vol. 12, No. 3, July 1981.
27. Ibid.
28. Noeleen Heyzer, "Towards a Framework of Analysis" in *IDS*, IBID, pp. 3-7.
29. Sauf un séminaire qui a eu lieu le 18 avril 1988 à Paris sous l'égide du Groupe d'Experts du CAD "Femmes et développement", au Ministère de la Coopération. Deux documents étaient préparés spécialement pour le séminaire par The International Centre for Research on Women (ICRW Washington D.C., Susan Joekes, Margaret Lycette, Lisa McGowan and Karen Searle, "Women and Structural Adjustment", Part I: A Summary of the Issues, prepared for the

meeting of the Women in Development Expert Group of the OECD Development Assistance Committee, Paris, April 18th, 1988. ICRW, Washington D.C., and Part II: Technical Document.

30. Voir J. Bisilliat et M. Fieloux, *Femmes du Tiers-Monde*, Le Sycomore, Paris, 1983. M. Auge, "Statut, pouvoir et richesse : relations de dépendance et rapports de production dans la société alladian" in *Cahiers d'études africaines*, vol. 9, pp. 461-481, 1969. J. Dey, *Système de riziculture*, FAO, Rome, 1983. M. Etienne, "Rapports de sexe et de classe et mobilité socio-économique chez les Baoulé (Côte d'Ivoire)", in *Anthropologie et société*, vol. 2, No. 1, pp. 71-94, 1987. A. Traoré, *L'accès des femmes ivoiriennes aux ressources. Les femmes et la terre en pays Adioukrou*; BIT, Genève, 1981. W. Weekes-Vagliani, *Acteurs et Institutions dans le processus alimentaire : le cas de la Côte d'Ivoire*, textes du Centre de Développement, OCDE, 1985.
31. Par exemple, il y a seulement 43 ménages à Abidjan qui soient dirigés par une femme, sur les 334 ; il y en a 35 sur 342 dans les autres villes, 9 sur 206 dans la Forêt orientale, 7 sur 287 dans la Forêt occidentale, et 9 sur 223 dans le Nord.
32. Cf. Paul Collier, Communication au séminaire DAC/WID sur "Women and Structural Adjustment", Paris, Ministère de la Coopération, avril 1988.
33. Actualisation du Plan Vivrier, Rapport de la Commission 5, Politique de Production des Vivriers, document de travail, avril 1983, Côte d'Ivoire, p. 7. Voir également : Ministère de l'Agriculture, actualisation du Plan Vivrier 1984-1986, Rapport de synthèse, Direction des Etudes et de la Planification, février 1984.
34. Ibid, avril 1983, p. 7.
35. Gbayoro, op. cit.
36. Susan Carol Rogers, "Female Forms of Power and the Myth of Male Dominance: a Model of Female/Male Interaction in Peasant Society" in *American Ethnologist*, Volume 2, No. 4, november 1975, pp. 727-756, p. 733.
37. Plan Vivrier, op. cit, p. 150.
38. John C. Caldwell, *The Study of Fertility and Fertility Change in Tropical Africa*, WFS, occasional papers, No. 7, ISI, mai 1974.
39. Aminata Traoré et Philippe Antoine, op. cit. : the area studied was the sous-prefecture d'Adiake in a forthcoming study by J.Ph. Colin of ORSTOM.
40. Ibid, p. 200.
41. Voir le questionnaire dans l'annexe de : Ingrid Palmer et Winifred Weekes-Vagliani, *Gender Issues in Food Policy Research: the Case of Java*, Documents du Centre de Développement, OCDE, Paris, 1987.
42. Warren C. Baum, "The World Bank Project Cycle", dans *Finance and Development*, décembre 1978, Vol. 15, No. 4, pp. 10-17.
43. Gbayoro, op. cit.
44. Wim Vijverberg, *Non-agricultural Family Enterprises in Côte d'Ivoire: a Descriptive Analysis*, living standards measurement study working paper No. 46, Banque mondiale, avril 1988, p. 1.

ANNEXES

ET

TABLEAUX

Annexe 1

DESCRIPTION DES DONNEES SELON LES TYPOLOGIES

L'information dans le fichier ménage et autres données dans le questionnaire ont été restructurées dans les typologies suivantes :

Typologie 1 : occupations du chef masculin ou féminin

1. Agriculture = 01, 02, 03, 04, 15, 16, 17.
2. Artisans = codes 19 à 40.
3. Commerçants = 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11.
4. Autre secteur informel = 14, 18, 37, 43, 50, 69, 71, 73.
5. Secteur moderne = 12, 13, 42, 44, 47, 48, 49, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 66, 67, 68, 70, 72.
6. Professions libérales = 41, 45, 46, 52, 63, 65.

Typologie 2 : occupations des conjoints du chef (même classification)

Typologie 3 : régions

1. Abidjan
2. Autres villes
3. Nord savane rurale
4. Forêt orientale
5. Forêt occidentale

Typologie 4 : niveau économique du ménage

Région	Dépenses des pauvres	Dépenses des moyens	Dépenses des riches
Abidjan	0-90 000	91-200 000	plus de 200 000
Autres villes	0-50 000	51-120 000	plus de 120 000
Forêt orientale	0-35 000	36-80 000	plus de 80 000
Forêt occidentale	0-35 000	36-80 000	plus de 80 000
Nord savane	0-25 000	26-50 000	plus de 50 000

Typologie 5 : Présence d'une entreprise familiale et schéma de gestion

- 1.Oui, une tenue par une femme
- 2.Oui, plus d'une tenue par les femmes
- 3.Oui, par un homme
- 4.Oui, plus d'une tenue par un homme
- 5.Oui, plus d'une tenue par un homme et une femme
- 6.Pas de commerce

Typologie 6 : Niveau d'éducation de l'homme ou femme chef du ménage

- 1.Aucun
- 2.CEPE
- 3.BEPC
- 4.Probatoire
- 5.BAC ou diplôme technique ou professionnel
- 6.Licence ou plus

Typologie 7 : Niveau d'éducation des épouses (mêmes catégories que ci-dessus)

Typologie 8 : Présence d'enfants d'âges différents dans le ménage

- 0.Pas d'enfants
- 1.Seulement enfants de 0 à 6 ans
- 2.Seulement enfants de 7 à 14 ans
- 3.Enfants de 0 à 6 ans et enfants de 7 à 14 ans
- 4.Enfants de plus de 14 ans
- 5.Combinaison d'enfants de 0 à 6 ans, de 7 à 14 ans et de 15 à 21 ans

Typologie 9 : Nombre d'enfants

- 0Pas d'enfants
- 1.1-3
- 2.4-6
- 3.7-9
- 4.10 et plus

Typologie 10 : Nombre d'autres enfants apparentés pré-scolaires et scolaires

- 0.Pas d'autres parents enfants
- 1.1-3

- 2.4-6
- 3.7-9
- 4.10 et plus

Typologie 11 : Nombre d'enfants d'âge scolaire

- 0.Aucun
- 1.1-3
- 2.4-6
- 3.7-9
- 4.10 et plus

Typologie 12 : Nombre de filles en âge scolaire à l'école

- 0.Aucune
- 1.1-3
- 2.4-6
- 3.7-9
- 4.10 et plus

Typologie 13 : Nombre de garçons en âge scolaire à l'école

- 0.Aucun
- 1.1-3
- 2.4-6
- 3.7-9
- 4.10 et plus

Typologie 14 : Type de ménage

- 1.Femme chef de ménage
- 2.Nucléaire + enfants
- 3.Nucléaire + enfants + autres parents
- 4.Polygamie et enfants
- 5.Polygamie + enfants + parents
- 6.Autres (vieux sans enfants, frères sans femmes, etc.)

Typologie 15 : Age de la première épouse

- 1.15-19
- 2.20-24

3.25-29

4.30-34

5.35-39

6.40 et plus

Typologie 16 : Age de la 2ème ou 3ème épouse (mêmes catégories que ci-dessus).

Annexe 2

SCHEMAS DES CULTURES ET GESTION HOMMES/FEMMES PAR GROUPE ETHNIQUE

Groupe ethnique Bété

Arrière-plan

Le groupe ethnique Bété habite la Forêt occidentale : la population en 1971 était d'environ 370 000 , dont 60 pour cent de ruraux, les autres vivant pour la plupart à Abidjan. La population rurale est divisée approximativement en 850 villages.

La société est patrilinéaire et patrilocale. Le village est l'unité économique de cette société ; dans le passé, il était le centre des activités d'entraide. Le fait de vivre dans les ménages polygames a permis aux femmes de former de petites unités d'aide pour le travail agricole, les tâches domestiques et les soins aux enfants ; cette organisation leur permet de s'absenter du foyer conjugal à tour de rôle, et ainsi elles maintiennent les liens avec leur famille d'origine.

Le riz est la culture principale des cultures vivrières de ce groupe. Le café et le cacao sont également cultivés. Le riz est une culture bien adaptée à l'économie de plantation et à son calendrier agricole (par exemple les rizières sont en jachère au moment de la récolte du café et du cacao). Le riz a été si bien adopté par les Bété qu'il passe maintenant pour un aliment traditionnel.

Tableau W
LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES BÊTE

Cultures vivrières	Cultures de rente	Identité des cultivateurs	Identité des bénéficiaires
Légumes		Femmes	Femmes
Taro		Femmes	Femmes
Haricot		Femmes	Femmes
Manioc		Femmes	Femmes
Riz		H + F	Hommes
Riz Fafre		Femmes	Femmes
Riz Soderiz	Ric Soderiz	H + F	Hommes
Maïs		H + F	Hommes
	Cafe	H + F	Hommes
	Cacao	H + F	Hommes

Le maïs était la culture lignagère de l'époque pré-coloniale, il appartient traditionnellement aux hommes.

Le riz a pris sa place actuellement, si la culture en est presque entièrement confiée aux femmes, ce sont les hommes qui en sont les bénéficiaires.

Les femmes disposent des cultures vivrières complémentaires pour l'économie familiale.

Elles participent aussi aux travaux sur les plantations du mari.

Principales sources de documentation :

J. Dey, *Système de riziculture : étude de cas concernant la riziculture pluviale stricte et la riziculture de bas-fonds marécageux*, Rome, FAO, 1983.

R. Clignet : "Tradition et évolution de la vie familiale en Côte d'Ivoire", Paris, texte dactylographié, 1963.

J.P. Dozon : "Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération 'Riziculture irriguée en Côte d'Ivoire'", *Cahiers ORSTOM, série sciences humaines*, vol. XVI, n 1-2, 1979. Analyse critique des activités de SODERIZ entre 1971 et 1977. Analyse du milieu socio-économique de la région de Gagnoa, Côte d'Ivoire.

La société Bété : histoire d'une ethnie de Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, ORSTOM, 1985.

"En Afrique. La famille à la croisée des chemins" in A. Burguière, C. Klapisch-Zuber, M. Ségalen, F. Zonabend (eds), *Histoire de la famille*, Paris,

Tableau X
GROUPE ETHNIQUE BAOULE

Arrière-plan

Le groupe ethnique Baoulé (population d'environ 800 000 habitants) est issu d'une société bilinéaire à accentuation matrilineaire. La résidence est pourtant patrilocale et au centre de la Côte d'Ivoire.

L'igname est leur principale production. Les hommes en sont responsables. Chaque homme prépare un champ d'ignames, et son épouse en effectue le défrichage, le buttage, et plante les boutures ; quant à la femme, sans être propriétaire du champ, elle en possède l'usufruit. C'est elle qui cultive les ignames et elle les utilise pour les repas et pour la vente sur les marchés ; avec le produit de cette vente, elle achète des biens de consommation : sel, pétrole, savon, etc. ; s'il reste de l'argent, celui-ci revient à son mari, propriétaire des ignames.

Le cacao était la première culture de rente produit par les Baoulés ; la production du cacao et du café a augmenté après la Deuxième Guerre mondiale.

LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES BAOULE

Cultures vivrières	Cultures de rente	Identité des cultivateurs	Identité des bénéficiaires
Igname		H + F	Hommes
Coton		Femmes	Femmes
	Coton	H + F	Hommes
Maïs		Femmes	Femmes
Riz		Femmes	Femmes
Taro		Femmes	Femmes
Bananes		Femmes	Femmes
Arachides		Femmes	Femmes
Manioc		Femmes	Femmes
	Cacao	H + F	Hommes
	Café	H + F	Hommes

L'igname, culture lignagère identitaire, appartient aux hommes.

Les cultures vivrières complémentaires sont gérées par les femmes.

Le coton, comme chez les Sénoufo, appartenait aux femmes en tant que culture vivrière, puis est passé aux mains des hommes, car devenu culture de rente.

Principales sources de documentation :

J.P. Chauveau, *Note sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo* (Baïké sud, Côte d'Ivoire), Paris, ORSTOM, 1979.

M. Etienne, "Rapports de sexe et de classe et mobilité socio-économique chez les Baoulé (Côte d'Ivoire)", *Anthropologie et société*, vol. II, n 1, p. 71-94, 1987.

P. Etienne, "Le fait villageois Baoulé". *Communautés rurales et paysanneries tropicales*, Paris, ORSTOM, 1976.

Tableau Y
GROUPE ETHNIQUE GOURO

Arrière-plan

Le groupe ethnique Gouro (population d'environ 110 000 habitants) habite essentiellement dans le centre-ouest, le groupe est patrilinéaire et patrilocal.

LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES GOURO

Cultures vivrières	Cultures de rente	Identité des cultivateurs	Identité des bénéficiaires
Riz (forêt)		H + F	H (ainés)
Igname (savane)		H + F	Hommes
Légumes (tomates, courges)		Femmes	Femmes
Banane plantain		Femmes	Femmes
Condiments		Femmes	Femmes
Arachide		Femmes	Femmes
Céréales (fonio, mil, maïs)		Femmes	Femmes
Coton		Femmes	Femmes
	Café	H + F	Hommes
	Kola	F + enfants	H (ainés)

Principales sources de documentation :

A. Deluz, *Organisation sociale et tradition orale : Les gouro de Côte d'Ivoire*, Paris-La Haye, Mouton, 1970.

C. Meillassoux, *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire : de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris-La Haye, Mouton, 1964.

Tableau Z
GROUPE ETHNIQUE SENOULO

Le groupe Senoufo d'environ 400 000 personnes est divisé en une trentaine de sous-groupes, les Senoufo constituent le principal groupe ethnique du Nord de la Côte d'Ivoire. La plupart des Senoufo sont agriculteurs vivant en habitat dispersé.

Le système de parenté traditionnel des Senoufo est matrilineaire, bien que l'on puisse observer de considérables différences entre les Senoufo du centre (Kiembara, Nafara, Fodonon ...) et les Senoufo "mandinguisés" du nord-ouest, du nord-est et du sud (plutôt patrilinéaires et pratiquant un mode de résidence patrilocal).

Comme dans toutes les sociétés africaines, la charge de travail supportée par les femmes Senoufo est considérable. Les travaux domestiques comprennent : l'approvisionnement en eau, le coupage, le ramassage et le portage du bois ; le pilonnage, le décorticage du riz et du beurre de karité, les repas, etc. En outre, les femmes sont aussi chargées de la plupart des travaux agricoles, aussi bien sur leurs propres parcelles que sur celles de leurs maris ou de leurs frères.

LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES SENOULO

Cultures vivrières	Cultures de rente	Identité des cultivateurs	Identité des bénéficiaires
Mil		Hommes	Hommes
Igname		H + F	Hommes
Sorgho		H + F	Hommes
Maïs		H + F	Hommes
Riz irrigué		Femmes	(F) H
Condiments		Femmes	Femmes
Arachide		Femmes	Femmes
	Arachide	H + F	Hommes
Coton		Femmes	Femmes
	Coton	Hommes	Hommes
Pois de terre		Femmes	Femmes
Légumes		Femmes	Femmes
	Tomates	Hommes	Hommes

Selon le schéma traditionnel : Les hommes sont bénéficiaires de la culture lignagère identitaire, le mil, autour de laquelle s'organisaient les relations sociales traditionnelles. Les hommes sont toujours bénéficiaires des cultures de rente. De façon complémentaire, les femmes bénéficient des cultures vivrières "complémentaires".

Le cas du coton : En tant que production vivrière, le coton appartient entièrement aux femmes qui le cultivent, le travaillent et sont propriétaires des pagens tissés. Devenu culture de rente productrice de richesse, le coton est passé entièrement aux mains des hommes.

Principales sources de documentation :

J. Dey, 1983, op. cit.

SEDES, Région de Korhogo : Etude de développement socio-économique, Paris, 1965.

A. Zempléni, Communication orale.

Annexe 3

Tableau A

FORET ORIENTALE (LES TERRES MANQUENT DANS CETTE REGION)

Proportion de la terre réservée aux cultures d'exportation et vivrières
par type de ménages

Type de ménages	Cultures d'exportation %	Cultures vivrières %	Nombre total d'hectares
Femme chef N = 9 Surface moyenne = 12	38.5	61.5	109
Nucléaire + Enfants N = 40/Surface moyenne = 6	32.7	67.3	254
Nucléaire + Enfants + Parents/ N = 57 Surface moyenne = 11	42.0	58.0	588
Polygames + Enfants + Parents N = 64 Surface moyenne = 17	48.6	51.4	1 091
Autres : Frères, etc. N = 12 Surface moyenne = 5	25.0	75.0	64

Tableau B

FORET OCCIDENTALE (PLUS DE TERRES DISPONIBLES)

Femme chef N = 7 Surface moyenne = 11	39.7	60.3	78
Nucléaire + Enfants N = 53 Surface moyenne = 9	41.4	58.6	476
Nucléaire + Enfants + Parents N = 93 Surface M = 10	38.6	61.4	945
Polygames + Enfants + Parents N = 81 Surface M = 13	43.4	56.6	1 030
Autres : Frères etc. N = 9 Surface M = 5	44.9	55.1	49

Tableau C

NORD SAVANE (TERRES DISPONIBLES, MANQUE DE MAIN-D'OEUVRE)

Proportion de la terre réservée aux cultures d'exportation et vivrières
par type de ménages

Type de ménages	Cultures d'exportation %	Cultures vivrières %	Nombre total d'hectares
Femme chef N = 9 Surface moyenne = 4	25.6	74.4	39
Nucléaire + Enfants N = 49 Surface M = 5	25.9	74.1	232
Nucléaire + Enfants + Parents N = 62 Surface M = 6	31.4	68.6	338
Polygames + Enfants + Parents N = 60 Surface M = 7	24.1	75.9	406
Autres : Frères etc. N = 13 Surface M = 2	18.8	81.2	32

Tableau 1

POURCENTAGE DE CHAQUE GROUPE D'AGE POSSEDANT AU MOINS UN CEPE OU PLUS

Régions	Chefs de famille hommes					Total
	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40 ans et +	
Abidjan	80.0	81.0	73.0	66.0	36.0	(294)
Autres villes	80.0	72.0	79.0	55.0	77.0	(308)
Forêt orientale	20.0	42.0	12.0	0.0	1.0	(199)
Forêt occidentale	*	-	-	-	-	-
Nord savane	-	-	-	-	-	-

	Chefs de famille femmes			Total
	20-29 ans	30-39 ans	40 ans et +	
Abidjan	44.0	64.0	30.0	(43)
Autres villes	85.7	30.0	10.5	(36)
Forêt orientale	-	-	*	(9)
Forêt occidentale	0	-	*	(7)
Nord Savane	-	-	*	(9)

* Aucune information pour une grande partie de l'échantillon.

Régions	Epouse du chef					Total
	15-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40 ans et +	
Abidjan	20.68	40.0	37.0	26.0	12.0	(301)26.0
Autres villes	22.50	23.0	11.0	4.0	4.0	(373)12.0
Forêt orientale*						moyenne
Forêt occidentale*						moyenne
Nord savane*						

Tableau 2

AUTRES MEMBRES DU MENAGE -- POURCENTAGE DE CHAQUE GROUPE D'AGE
POSSEDANT AU MOINS UN CEPE OU PLUS

Régions	15-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40 ans et +	Total
<u>Autres membres masculins</u>						
Abidjan	63.0	58.0	27.0	40.0	12.0	(431)
Autres villes	48.6	47.0	25.0	0.0	16.0	(476)
Forêt orientale	32.0	13.0	17.0	25.0	0.0	(246)
Forêt occidentale	19.0	12.0	6.0	0.0	0.0	(272)
Nord savane	6.0	7.0	0.0	10.0	0.0	(202)
<u>Autres membres féminins</u>						
Abidjan	56.7	37.8	38.6	60.0(a)	4.0	(345)
Autres villes	39.5	24.1	23.0	17.0	10.0	(449)
Forêt orientale*						
Forêt occidentale*						
Nord Savane*						

* Aucune information pour une grande partie de l'échantillon.

(a) N = 5

Tableau 2 bis

POURCENTAGE DE CHAQUE GROUPE D'AGE
POSSEDANT AU MOINS UN CEPE OU PLUS

Régions	15-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40 ans et +
<u>Epouses</u>					
Abidjan	20.6	40.0	37.0	26.0	12.0
Autres villes	22.5	23.0	11.0	4.0	4.0
<u>Autres membres féminins</u>					
Abidjan	56.7	37.8	38.6	60.0a)	
Autres villes	39.5	24.1	23.0	17.0	10.0

(a) N = 5

Tableau 3

PROPORTION DES GARÇONS ET DES FILLES EN AGE SCOLAIRE
A L'ECOLE PAR NIVEAU ECONOMIQUE ET REGION

Ménages selon le niveau économique et la région	Pourcentage d'enfants en âge scolaire à l'école		Nombre d'enfants en âge scolaire	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
<u>Pauvres</u>				
Abidjan	68.0*ss	59.0*ss	146	(137)
Autres villes	72.0*ss	58.0*ss	246	208
Forêt orientale	51.0*ss	42.0	188	141
Forêt occidentale	62.0	60.0	130	131
Nord Savane	28.0*ss	18.0ss	158	99
<u>Moyens</u>				
Abidjan	86.0*ss	80.0*ss	97	105
Autres villes	71.0	76.0*ss	113	113
Forêt orientale	51.0	55.0	80	62
Forêt occidentale	48.0	40.0	126	114
Nord Savane	43.0	33.0	44	24
<u>Riches</u>				
Abidjan	92.0*ss	92.0*ss	103	110
Autres villes	88.0*ss	92.0*ss	86	59
Forêt orientale	76.0*ss	59.0	42	54
Forêt occidentale	59.0*ss	46.0	107	69
Nord Savane	50.0*ss	38.0*ss	20	24
<u>Total</u>				
Abidjan	80.0*ss	75.6*ss	346	352
Autres villes	75.0*ss	68.4*ss	445	380
Forêt orientale	54.0	48.6	310	257
Forêt occidentale	56.0	50.0	363	314
Nord Savane	33.0*ss	23.8*ss	222	147

Note : Les différences en pourcentages peuvent sembler très importantes, mais elles ne sont pas toujours statistiquement significatives. Cela est dû au petit nombre concerné, en particulier les différences entre les filles et les garçons souvent ne sont pas significatives. Celles qui le sont comportent un "ss" à côté du pourcentage.

* Statistiquement significative.

Tableau 8

NIVEAU ECONOMIQUE PAUVRE

Dépenses totales par type de familles
 dont % pour la nourriture (dont le riz)
 et % dépenses non-alimentaires pour l'école

Type de familles	% alimentaire du total per capita des dépenses alimentaires et non-alimentaires	% alimentaire riz	% dépenses école
ABIDJAN			
Femme chef	82.8	4.7	9.6
Nucléaire + enfants	76.5	13.8	18.9
Nucléaire + enfants + parents	68.7	12.5	16.7
Polygame + enfants	72.1	15.6	16.2
Polygame + enfants + parents	67.8	14.6	21.9
Autres : frères, vieux, couples sans enfants, etc.	43.8	13.7	9.3
Moyenne régionale		8.7	15.4
AUTRES VILLES			
Femme chef	75.7	19.4	15.1
Nucléaire + enfants	73.9	38.7	7.3
Nucléaire + enfants + parents	68.8	20.2	18.7
Polygame + enfants	72.1	19.9	11.4
Polygame + enfants + parents	61.5	19.3	13.6
Autres = frères, etc.	62.7	18.3	7.1
Moyenne régionale		22.6	12.2

Tableau 9

NIVEAU ECONOMIQUE PAUVRE

Dépenses totales per capita par type de familles
dont % pour la nourriture (dont le riz)
et % dépenses non-alimentaires pour l'école

Type de familles	% alimentaire du total per capita des dépenses alimentaires et non-alimentaires	% alimentaire riz	% dépenses école
Forêt orientale			
Femme chef	69.8	21.7	23.0
Nucléaire + enfants	44.8	9.6	9.6
Nucléaire + enfants + parents	41.6	9.1	17.7
Polygame + enfants	51.1	10.1	10.0
Polygame + enfants + parents	47.3	4.9	22.9
Autres : frères, vieux, couples sans enfant, etc.	70.4	4.3	26.5
Moyenne régionale		10.0	20.0
Forêt occidentale			
Femme chef	58.6	9.5	18.4
Nucléaire + enfants	59.5	12.1	14.3
Nucléaire + enfants + parents	60.3	15.3	15.5
Polygame + enfants	51.2	10.5	31.8
Polygame + enfants + parents	60.8	17.9	18.3
Autres = frères, etc.	70.6	19.7	4.1
Moyenne régionale		14.2	17.1
Nord-Savane			
Femme chef	58.3	33.7	21.8
Nucléaire + enfants	70.9	17.8	9.9
Nucléaire + enfants + parents	61.5	31.5	8.8
Polygame + enfants	71.7	47.6	14.5
Polygame + enfants + parents	63.0	26.2	11.9
Autres = frères, etc.	30.4	20.1	7.1
Moyenne régionale		29.5	12.3

